



LA MÉTÉO: PLUTÔT NUAGEUX, AVERSES DISPERSÉES.
MINIMUM: 10°, MAXIMUM: 18°.
DEMAIN: DÉGAGEMENT. DÉTAILS PAGE A 2

QUÉRIN
MAZDA

1530, boul. Chomedey
Chomedey, Lévis 688-4767

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents, Îles de La Madeleine: 90 cents

MONTREAL, MARDI 23 SEPTEMBRE 1986, 102^e ANNÉE, N° 329, 74 PAGES, 6 CAHIERS

Ottawa est invité à moderniser la radio-télévision canadienne

Le rapport Caplan-Sauvageau reconnaît la spécificité de la radiodiffusion québécoise

OTTAWA — Le groupe de travail sur la politique de radiodiffusion a proposé hier un ambitieux programme de

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

modernisation du système canadien de radio-télévision exigeant de \$200 à \$300 millions d'investissements par année, faisant de CBC-Radio-Canada une chaîne presque exclusivement canadienne.

créant une nouvelle chaîne publique (Télé-Canada) et augmentant considérablement les responsabilités du CRTC.

Le groupe de travail, co-présidé par MM. Gerald Caplan et Florian Sauvageau, affirme par ailleurs « le caractère distinct de la radiodiffusion québécoise, en soi et comme point d'appui de la radiodiffusion en langue française au Canada ». La logique de cette recommandation devrait assurer plus d'autonomie et de fonds à Radio-Canada, et conduire le

CRTC à suivre des politiques différentes à l'égard des radiodiffuseurs du Québec.

Le rapport de 789 pages, commandé en mai 1985 par l'ancien ministre des Communications, M. Marcel Masse, contient 183 recommandations. Le rapport insiste particulièrement sur les points suivants :

■ les Canadiens devraient bénéficier davantage de choix canadiens et le groupe recommande la création de deux nouveaux canaux anglais — l'un exclusivement d'information et l'autre culturel —

et d'un canal français, Télé-Canada, offrant en particulier des émissions pour enfants, des nouvelles et des affaires publiques, des documentaires et des émissions culturelles. Ces nouveaux canaux pourraient être offerts moyennant une contribution spéciale de \$1 à \$1,50 par mois pour tous les abonnés du câble; Radio-Canada devrait pour sa part éviter autant que possible la rediffusion de pro-

voir RADIO-TÉLÉ en A 2

• La suite de nos informations, page B 1

MARIO ACCROCHE SES PATINS



photo Denis Courville, LA PRESSE

Mario Tremblay, le fougueux ailier droit qui fut l'un des favoris des partisans du Canadien depuis 12 ans et qui a remporté cinq fois la Coupe Stanley, a annoncé hier qu'il prenait sa retraite du hockey de compétition. « Mes épaules amochées ne supportent plus les coups et je tricherais si j'acceptais de continuer dans ces conditions », a-t-il dit en substance. Mario ne quitte cependant pas tout à fait le Canadien puisqu'il suivra l'équipe à titre d'analyste pour Radio-Canada et CJMS. *Tabloïd Sports*, pages 2, 5, 6, 10 et 11.

L'usine de Boisbriand est sauvée

L'avenir de l'usine de General Motors à Boisbriand n'a pas été aussi brillant depuis longtemps: l'usine est à toutes fins utiles sauvée. Detroit déci-

LAURIER CLOUTIER

dera dans « six à huit semaines » quel modèle de voiture les 4 000 travailleurs y construiront pour 1988, une fois qu'on y aura réalisé des travaux de transformation de \$400 millions.

Commentant l'accord de principe intervenu dimanche entre la direction et les employés, le président de GM Canada, M. George A. Peapples, a dit hier à LA PRESSE qu'il était convaincu qu'on peut « garantir l'avenir de Boisbriand grâce à une collaboration continue des parties concernées, comme cela a été le cas pour cet accord ».

C'est la première fois que M. Peapples est aussi catégorique sur l'avenir de GM-Boisbriand. Les gains de productivité — la cote de l'usine est passée de 119 à 131 — et l'accord sur les conditions de travail à définir dans le nouveau contrat de construction d'automobiles constituaient les principales conditions pour la relance de l'usine.

Par ailleurs, les propos tant du président de GM Canada que de son porte-parole d'Oshawa, Nick Hall, autant d'ailleurs que du porte-parole du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, Paulette Charbonneau, indiquent que Detroit prendra « une décision finale » d'ici à la mi-novembre sur le nouveau modèle de voiture que produira l'usine de Boisbriand.

Des dirigeants syndicaux et d'autres ont déjà décrit divers scénarios sur l'avenir de l'usine, mais c'est la première fois que la compagnie elle-même, GM Canada, se prononce avec autant de netteté.

D'autres facteurs peuvent aussi contribuer à calmer les travailleurs de Boisbriand, rongés par l'inquiétude depuis des mois. Ces jours-ci, par exemple, les rencontres sur l'avenir de l'usine se multiplient.

Le mois dernier, le président de GM Canada a notamment rencontré le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, qui se trouve présentement au Japon jusqu'à samedi. Ces dernières semaines, M. Peapples, en compagnie du président de GM Corporation, Roger B. Smith, a aussi eu des discussions avec le ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale, Michel Côté.

Ces entretiens, selon le porte-parole du ministre Johnson, Paulette Charbonneau, restent pour l'instant confidentiels. Mais on laisse entendre qu'ils ont consisté à examiner les diverses hypothèses possibles touchant l'avenir de GM-Boisbriand.

Au cours des derniers jours, deux réunions de travail, coup sur coup: M. Peapples s'entretenait vendredi dernier avec le premier ministre du Québec Robert Bourassa, et hier avec le ministre Michel Côté. Tout porte à croire qu'il y a maintenant urgence de coordonner les efforts afin de réaliser à temps les travaux de transformation des installations de l'usine de

voir GM en A 2

LA MODE



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Le rouge, c'est « la » couleur dans toute sa splendeur. Et c'est celle que les couturiers préfèrent en toutes saisons. *Cahier C.*

Reagan offre de retarder l'IDS de sept ans mais Moscou réagit froidement

d'après Reuter, AFP, AP et UPI

NATIONS UNIES — Le président américain Ronald Reagan a proposé hier de conclure avec l'Union soviétique un accord différant de sept ans le déploiement du bouclier spatial anti-missiles prévu par l'Initiative de défense stratégique (IDS), et il s'est dit prêt à envisager une réduction intermédiaire des arsenaux des superpuissances.

Dans un discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, il a toutefois souligné avec fermeté que la détention en URSS, où il est accusé d'espionnage, du journaliste américain Nicholas Daniloff, avait de nouveau assombri les relations entre Washington et Moscou.

L'agence Tass, faisant état de l'allocation, y allait aussitôt de vives critiques, affirmant que les déclarations de M. Reagan montraient que « Washington, adhérent encore à une pensée politique dépassée, veut s'as-

surer des avantages sans contrepartie » et accusant le chef de la Maison-Blanche d'avoir « lancé de nouvelles attaques antisoviétiques ».

Le vice-ministre soviétique Vladimir Petrovsky, présent à New York, a jugé « décevant » le discours et reproché au président Reagan d'avoir adopté « une attitude extrêmement négative » sur la *Guerre des étoiles* et d'autres sujets importants.

Un représentant des Affaires extérieures du Canada se déclarait par contre « encouragé » par la volonté apparente du président américain de négocier avec l'URSS une limitation et une réduction par étapes des essais et des armements nucléaires.

Le président américain, qui a décrit Nicholas Daniloff, de l'hebdomadaire *US News and World Report*, comme « un otage innocent », a déclaré qu'il avait été « arrêté et incarcéré dans le mépris des conventions des

droits de l'Homme », et a réclamé sa libération.

M. Reagan devait déclarer par la suite à la presse qu'il « espérait » que Moscou avait compris son message sur la nécessité de libérer Daniloff. Le chef du Pentagone Caspar Weinberger affirmait pour sa part que « l'affaire Daniloff doit être réglée à la satisfaction des États-Unis avant toute rencontre au sommet entre M. Reagan et M. Gorbatchev ».

La chaîne de télévision ABC publiait hier soir un sondage indiquant que 57 p. cent des Américains désiraient un Sommet Reagan-Gorbatchev même si Daniloff était toujours retenu à Moscou.

Reagan a ensuite évoqué pour la première fois publiquement les propositions américaines sur le désarmement, telles qu'elles figurent dans une lettre qu'il avait adressée au le-

voir REAGAN en A 2

AUJOURD'HUI



photo Jean Goupil, LA PRESSE

● AUTOMNE

La Terre ne tournant pas toujours sur le même plan autour du Soleil, les astrophysiciens ont déterminé que cette année, l'automne arrivait à 3 h 59 ce matin, 23 septembre, au lieu du 21 septembre traditionnel.

● POLLUTION

Trois entreprises s'engagent à contribuer globalement \$54 millions, d'ici à 1991, en vue de la dépollution industrielle du Saint-Laurent dans la région de Tracy-Varennes.

page A 3

● RIVIÈRE-DES-PRAIRES

Une entente de principe intervient entre Montréal et l'ex-proprétaire du terrain de Rivière-des-Prairies, la Cie 104625, en vue du nettoyage de ce secteur, dont la Ville s'est portée acquéreur le 10 avril.

page A 3

● ZELLERS

Mme Lise Bacon, ministre des Affaires culturelles, espère que le ministre de la Justice poursuivra la compagnie Zellers pour avoir affiché des enseignes bilingues dans ses magasins de LaSalle et Pointe-Claire.

page A 4

● CASCADES

Le dossier de la privatisation de la société de produits forestiers Dofor prend une nouvelle tournure avec l'entrée en scène du groupe Cascades.

page D 1

● SUD-LIBAN

La France soumet au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution réclamant le départ de toutes les forces non autorisées du Sud-Liban et le déploiement des casques bleus jusqu'à la frontière internationale.

page C 9

SOMMAIRE

Annonces classées D 6, D 13, E 1 à E 6

Arts et spectacles

— Informations B 4 à B 8

— Horaires A 13, A 14

Bandes dessinées E 3

Décès, naissances, etc. E 7

Économie D 1 à D 12

Êtes-vous observateur? ... D 13

FEUILLETON

Le sorcier E 1

Horoscope E 2

Le monde C 9, C 10

Mots croisés E 5

« Mot mystère » E 4

Quoi faire aujourd'hui A 13

Télévision B 5

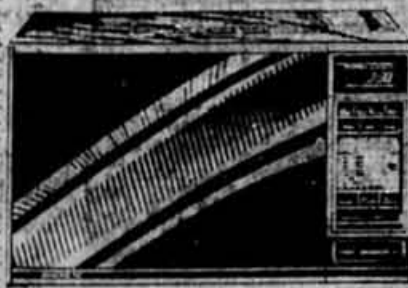
Vivre aujourd'hui

— La mode C 9, C 10

TABLOÏD SPORTS

Mots croisés 14

Réjean Tremblay 5



Quasar Discret & efficace

SI AUTOMATIQUES QU'ON CROIRAIT QU'ILS PENSENT!

- YMQ-6696
- DÉCONGÉLATION AU POIDS
- SONDE THERMOMÉTRIQUE
- CUISSON ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE

569\$

AVEC TOUT ACHAT
PLATS CORNING
GRATUITS!
VALEUR: 75\$



8390, ST-HUBERT (SUD DE MÉTROPOLITAIN)

388-4636 / 1122

5916, BÉLANGER (MÉTROPOLITAIN SORTIE LACORDAIRE)

256-7571

Détournement d'avion raté en URSS : 4 morts

MOSCOU (AFP) — Six personnes, dont les deux pirates de l'air, ont été tués samedi lors d'une tentative de détournement d'avion sur une ligne intérieure en URSS, a annoncé hier soir l'agence TASS.

Dans un bref communiqué, l'agence officielle soviétique a affirmé que les deux « malfaiteurs s'étaient révélés être des drogués ».

Les deux hommes, N. R. Mantsev et S. V. Yagmourji, ont pris un taxi à Oufa, dans l'Oural (Fédération de Russie) dans la nuit du 20 septembre et, selon le récit de TASS, « ont forcé le chauffeur, sous la menace d'une arme, à prendre le chemin de l'aéroport ».

« En tentant de semer ceux qui s'étaient lancés à leur poursuite, ils ont tiré et tué deux policiers. À l'aéroport, ils ont réussi à s'emparer d'un avion de ligne TU-134 qui faisait escale à Oufa », sur le trajet Kiev (Ukraine) — Nijnevartovsk (Sibérie), avec 76 passagers à bord. « Lors de la capture de l'avion, les criminels ont ouvert le feu et tué deux passagers », a ajouté TASS.

Les deux pirates de l'air ont été tués au cours de l'opération menée par le KGB (sécurité d'Etat) et la milice qui « ont pris des mesures décisives pour sauver les passagers », toujours selon l'agence, et « ont fait preuve d'un grand courage personnel et d'un professionnalisme de haut-niveau » dans cette opération. Hormis les deux passagers tués lors de la captu-

re du Tupolev, l'équipage et les passagers sont sortis indemnes de l'opération lancée pour libérer l'avion.

L'agence TASS ne précise pas si les passagers étaient tous de nationalité soviétique, et ne fournit pas non plus l'identité des deux passagers tués.

La dernière affaire connue de détournement d'avion en Union soviétique remonte à décembre 1985, et avait été annoncée par la Chine: il s'agissait aussi d'un vol intérieur d'Aeroflot, la compagnie aérienne soviétique, mais l'avion avait été détourné sur la Chine, où il s'était posé, à près de 400 km de la frontière soviétique. Confirmant l'information une semaine après, l'agence TASS avait indiqué qu'elle était le fait d'un « criminel armé ». Le pirate de l'air, un Soviétique, a été condamné en mars dernier à huit ans de prison par un tribunal chinois, alors que l'URSS avait demandé son extradition.

Les auteurs d'une autre tentative de détournement d'avion, le 18 novembre 1983, sur la ligne Tbilissi (Géorgie) — Leningrad, au cours de laquelle sept personnes avaient été tuées, ont connu un sort beaucoup plus dramatique: ils ont été condamnés à mort, puis exécutés en janvier 1985. Il s'agissait de quatre Géorgiens — un prêtre défrôqué, deux frères médecins et un ancien acteur de cinéma — qui avaient tenté de détourner un TU-134 sur la Turquie.

Coeur et poumons neufs pour un bébé de 2 mois et demi

Le professeur Magdi Yacoub a affirmé hier à Londres avoir réalisé une « première mondiale » en effectuant une double transplantation coeur-poumons sur un bébé de deux mois et demi, le plus jeune patient à subir ce type d'opération. En même temps, à Toronto, les chirurgiens de l'Hôpital général annonçaient la mise au point d'un procédé expérimental qui devrait leur permettre de réaliser très bientôt une double transplantation des poumons en les implantant comme un seul organe.

La double transplantation coeur-poumons, qui a duré six heures et demie, a été réalisée samedi dernier à l'hôpital d'Harefield (nord de Londres), où le professeur Yacoub, d'origine égyptienne, travaille depuis six ans.

Le bébé, un petit garçon dont l'identité n'a pas été révélée, souffrait de plusieurs malformations cardiaques et était hospitalisé depuis trois semaines. Son coeur n'avait qu'une seule cavité au lieu de deux et lui manquait une valve cardiaque. Ces malformations avaient endommagé ses poumons et lui causaient également des problèmes artériels, et, a précisé un porte-parole de l'hôpital, la transplantation était devenue la seule solution pour sauver la vie de l'enfant.

Le jeune opéré a reçu les organes d'un bébé de cinq jours que le professeur Yacoub est allé lui-même prélever en Belgique. Le coeur a à peu près la taille d'une balle de golf, et les poumons sont plus petits qu'une carte à jouer, a commenté hier le spécialiste lors d'une conférence de presse.

« Le bébé va bien, et nous sommes assez satisfaits de ses progrès jusqu'à présent », a-t-il ajouté, en précisant que les quatre à six premières semaines étaient critiques dans ce type d'intervention, et que son équipe allait surveiller de très près tout indice de rejet ou d'infection.

69 doubles transplantations

Le Dr Yacoub a réalisé à Harefield, avec une équipe de dix personnes, 370 transplantations cardiaques, dont 69 doubles transplantations coeur-poumons. Sur ces 69 cas, 45 personnes sont toujours en vie.

Parmi ses patients figurent de nombreux enfants souffrant de malformations congénitales.

Avant la dernière opération



Ce petit bébé de deux mois et demi, dont l'identité n'a pas été révélée, est le plus jeune patient à jamais subir une double transplantation coeur-poumons. L'opération a été pratiquée samedi à l'hôpital de Harefield, au nord de Londres, par le professeur Magdi Yacoub, un chirurgien d'origine égyptienne qui est considéré comme le plus grand spécialiste des greffes de coeur de Grande-Bretagne.

transplantation d'un seul poumon, l'incision est pratiquée sur le côté du patient.

Trop pénible

Le Dr Cooper a affirmé qu'un patient souffrant d'une grave maladie pulmonaire ne pourrait jamais supporter qu'on lui enlève les deux poumons par deux opérations pratiquées tour à tour sur l'un et l'autre côté de la cage thoracique.

Pour éliminer ces risques, les chirurgiens procéderont à la transplantation en implantant les deux poumons, réunis à la trachée, comme un seul organe. Une partie du coeur du donneur, l'oreillette gauche, qui reçoit le sang des veines, sera également prélevée et rattachée à l'oreillette gauche du receveur.

De plus, si le patient a déjà subi une transplantation pulmonaire dans le passé, les médecins lui transplanteront automatiquement — même si son coeur fonctionne normalement — le coeur du donneur, de façon à conserver et les poumons et le coeur comme une seule et unique entité.

Avantages

« L'un des avantages de la double transplantation pulmonaire est qu'elle élargit sensiblement le bassin des donneurs éventuels », a déclaré le Dr Cooper. « Pour les transplantations cardiaques, on essaie de trouver un donneur de moins de 35 ans. La transplantation coeur-poumon (comme celle qu'a subie Mme Diane Hébert) nous force à trouver des donneurs âgés de plus de 40 ans et même de plus de 45 ans, ce qui diminue les chances de réussite. Mais pour la double transplantation pulmonaire, nous pourrions même avoir recours à des donneurs encore plus âgés. »

Une autre difficulté qui se présente dans le cas d'une transplantation pulmonaire est que le tissu de ces organes se détériore rapidement et qu'il faut procéder très rapidement à la délicate opération.

De l'avis du Dr Cooper, le plus gros obstacle dans le domaine des transplantations d'organes vient des médecins eux-mêmes et non de la famille de la personne décédée, qui voit généralement une compensation pour le drame qu'elle vit.

Le spécialiste a précisé que bien des médecins étaient réticents à tenter de persuader les familles venant de perdre un être cher de faire don de ses organes.

— d'après AFP et PC

REAGAN

SUITE DE LA PAGE A 1

der soviétique Mikhail Gorbatchev le 25 juillet.

Révéant que le chef de la diplomatie soviétique Edouard Chevardnadze avait donné une réponse aux États-Unis vendredi, M. Reagan a déclaré que son administration l'étudiait sérieusement.

Abordant l'IDS, il s'est dit prêt à signer immédiatement un accord si les superpuissances pouvaient parvenir à s'entendre sur une réduction des armements stratégiques offensifs.

Il a fait observer qu'il avait recherché une réduction de 50 p. cent des arsenaux des deux Grands, mais il a ajouté: « Si l'Union soviétique ne veut qu'une réduction moindre, nous serons disposés à l'envisager, mais en tant que mesure intermédiaire ».

Dans une lettre adressée à Reagan en juin, le chef du PC soviétique avait proposé, en échange d'une réduction de 30 p. cent des missiles nucléaires, de poursuivre pendant 15 ans les engagements pris aux termes du Traité de 1972 sur les missiles antibalistiques (ABM).

Ce traité, dans sa forme actuelle, limiterait le développement de l'IDS, à laquelle le Kremlin est vivement opposé.

Mais Reagan a offert hier un engagement de sept ans envers le Traité ABM en proposant de limiter l'IDS à la recherche, au développement et aux essais jusqu'en 1991.

Poursuivant son commentaire daté de New York, l'agence Tass écrit que « le président

Reagan a souligné sans ambiguïté l'intention des États-Unis d'aller de l'avant avec sa Guerre des étoiles et il a réclamé des réductions d'armes offensives qui vont désavantager l'Union soviétique ».

Après 1991, a précisé pour sa part M. Reagan, les deux parties seraient tenues de partager leur technologie et de poursuivre la négociation en vue de l'élimination des armes offensives.

Si aucun accord n'intervenait au bout de deux ans, l'une et l'autre des superpuissances pourraient alors déployer un système de défense stratégique perfectionné après en avoir donné six mois de notification.

Reagan a par ailleurs réaffirmé son objectif d'une élimination totale des forces nucléaires de portée intermédiaire, ajoutant que si Moscou était disposé à réaliser cet objectif par étapes, « nous serions prêts à conclure sans retard un accord intérimaire ».

« Tout cela me donne espoir, a-t-il dit. Je peux vous dire que les échanges entre nos deux parties cet été pourraient bien avoir marqué le début de négociations sérieuses et productives sur les réductions d'armements » et « la glace du blocage des négociations pourrait se rompre ».

À propos des essais nucléaires, dont Gorbatchev réclame la cessation pure et simple, Reagan s'est dit prêt à prendre des mesures tendant à limiter ces essais, notamment par la ratification de deux traités de limitation, mais seulement après qu'un accord aura été réalisé sur une amélioration des techniques de vérification.

donner à Radio-Canada des fonds au moins équivalents à ceux qui sont mis à la disposition de CBC;

■ la télévision publique canadienne — CBC-Radio-Canada et les trois nouveaux canaux du câble — serait moins commerciale et presque exclusivement canadienne;

■ les câblo-distributeurs devraient strictement se limiter à leur rôle de diffuseurs et toute production d'émissions devrait être confiée à des entités distinctes;

■ l'ONF devrait devenir un important producteur d'émissions destinées à la nouvelle chaîne de télévision publique, en particulier d'émissions pour enfants et de documentaires d'actualité sociale; et Téléfilm Canada devrait maintenir le fonds de développement pour la production d'émissions de télévision canadiennes à son niveau de \$75 millions en 1988-89, dont un tiers pour des émissions en langue française.

La ministre des Communications, Mme Flora MacDonald, s'est exprimée de rejeter le scepticisme qui flottait dans les rangs de l'Opposition devant le caractère plutôt ambitieux de ce rapport. Mme MacDonald a notamment rappelé qu'il ne lui aura fallu que 14 mois pour traduire dans une loi au Parlement les recommandations du rapport Abella sur l'égalité dans l'emploi.

plantation de l'Hôpital général de Toronto, a précisé hier, devant les membres de l'Association de la pédiatrie du Canada, que deux patients attendaient actuellement de subir une double transplantation de poumons dans cette institution. L'équipe que dirige le Dr Cooper a été jusqu'à maintenant la seule au Canada à réussir la transplantation d'un poumon. Cinq des sept receveurs sont toujours en vie, l'un d'eux depuis déjà trois ans.

Se faisant la main sur des chiens et des singes, l'équipe du Dr Cooper a mis au point une technique analogue à celle que l'on utilise pour une transplantation du coeur: les chirurgiens transplantent les deux poumons à travers une incision à la mi-hauteur du sternum. (Pour la

En ce qui concerne la spécificité du système français de radiodiffusion, la ministre fédérale des Communications est catégorique: « Toute nouvelle loi sur la radiodiffusion devra tenir compte de la réalité de la dualité linguistique au Canada ».

Le rapport apporte de nouvelles données sur le système canadien de radiodiffusion. Il met notamment en évidence l'intérêt des Canadiens pour les émissions d'information (et non pour les émissions dites d'affaires publiques). Le rapport souligne une fois de plus la domination des grandes émissions américaines aux heures de grande écoute du Canada anglais.

Au Québec par contre, neuf des 10 émissions les plus populaires sont « canadiennes » — produites au Québec en fait — mais le groupe de travail juge que leur qualité n'atteint pas celle des grandes séries américaines ou canadiennes-anglaises.

Radio-Canada reconnaît elle-même que ses dramatiques coûtent \$107 000 à produire au réseau français et \$231 000 au réseau anglais. Dans le secteur de l'information, la différence est encore plus flagrante: une heure d'information coûte en moyenne \$51 100 à Radio-Canada et \$75 700 à CBC. Le Point revient à \$61 500 l'heure alors que The Journal coûte

\$111 000 en moyenne. Le groupe de travail trouve cet écart injustifié.

En somme, le groupe de travail recommande qu'on produise plus d'émissions canadiennes et surtout de meilleure qualité.

Le rapport consacre un chapitre à la radio et demande au gouvernement de cesser de couper dans les budgets de la radio publique. Des canaux ou services spécialisés, comme Radio-Canada International ou la télédiffusion des débats aux Communes, devraient être financés par leurs clientèles respectives, en l'occurrence le ministère des Affaires extérieures ou la présidence des Communes.

Le groupe de travail ne prend pas position sur deux questions délicates: la concentration de la propriété en radio-télévision, et la diffusion au Canada des quatre réseaux américains. Le groupe se contente de suggérer la tenue d'audiences qui lanceraient le débat sur la question au Canada.

Le rapport, qui a coûté \$3 millions, fera l'objet de consultations auprès des entreprises concernées et du public. Mme MacDonald a promis hier de le référer au comité des Communes sur les Communications et la Culture, et la ministre fédérale envisage déjà la tenue d'une téléconférence avec ses homologues provinciaux.

GM

SUITE DE LA PAGE A 1

Boisbriand, pour les modèles 88. Ces travaux doivent s'étaler sur trois mois.

Le porte-parole de GM Canada à Oshawa, Nick Hall, déclare qu'il attend la décision de Detroit tandis que le ministre Johnson, pour sa part, « attend la décision de GM ».

Mais, de toute évidence, le

ministre considère qu'il y a de l'avenir pour GM-Boisbriand, « à certaines conditions, comme la convention collective et les gains de productivité », et il tentait récemment de « faire valoir » les forces de l'usine.

Le président de GM Canada se dit non seulement content mais « ravi » du fait que l'entente sur les relations de travail ait été ratifiée, même par 59 p. cent du vote. « C'est une étape importante », dit-il.

RADIO-TÉLÉ

SUITE DE LA PAGE A 1

grammes étrangers déjà disponibles ailleurs;

■ les services communautaires sans but lucratif devront être reconnus, au même titre que les services publics et privés, comme faisant partie du système canadien de radiodiffusion. Ce nouveau principe devrait notamment permettre aux divers groupes ethniques et culturels un meilleur accès aux canaux disponibles sur le câble; sur celui-ci d'ailleurs, les émissions étrangères ne seraient considérées que comme « une programmation d'appoint »;

■ le groupe de travail demande au CRTC de réviser toute sa réglementation, d'améliorer ses services de recherche et d'adapter les conditions de licence à la situation particulière de chacun des radiodiffuseurs; prenant par ailleurs position pour un renforcement de l'indépendance du CRTC, le groupe souhaite que le gouvernement limite ses interventions à des directives qu'il soumettrait au préalable au public;

■ Radio-Canada devrait concentrer sa production dans quatre centres seulement — Montréal, Québec, Ottawa et Moncton — et se contenter de services de nouvelles dans les autres régions du pays; le groupe insiste sur la nécessité de

La Quotidienne à trois chiffres 971 à quatre chiffres 9318

LA MÉTÉO

MARDI 23 SEPTEMBRE

AUJOURD'HUI: Min.: 10° Max.: 18°

NUAGEUX AVEC AVERSES DISPERSÉES.

DEMAIN: DÉGAGEMENT.

Québec			États-Unis		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.
Abitibi	8	16	Nuageux		
Outouais	10	18	Nua., averses		
Louiseville	10	18	Nua., averses		
Cantons de l'Est	6	20	Pluie		
Mauricie	3	13	Nua., pluie		
Québec	6	15	Pluie		
La-Saint-Jean	5	15	Averses		
Bas-Saint-Laurent	3	13	Nua., pluie		
Gaspésie	2	13	Nua., averses		
Bois-Combe	3	10	Nua., averses		
Sept-Îles	0	10	Nua., averses		

les capitales		
Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	6	16
Edmonton	3	19
Regina	5	19
Winnipeg	7	19
Toronto	14	20
Fredericton	-1	13
Halifax	7	13
Charlottetown	4	13
Saint-Jean	6	9

Le chinois pour tous

CLAIRE SACHSÉ FONTAINE collaboration spéciale

五
wǔ
CINQ

六
liù
SIX

七
qī
SEPT

八
bā
HUIT

LES NOMBRES (2)

WU: Cinq. Un des nombres les plus importants de la philosophie chinoise. Se retrouve dans la théorie des « Cinq Éléments » vision dynamique et analogique du cosmos. Entre autres, il y a cinq saisons: hiver, printemps, été, fin d'été, automne. L'être humain a cinq organes qui répondent analogiquement à l'énergie des saisons: Reins, Foie, Coeur, Rate, Poumons...

LIU: Six. Les six énergies célestes: le froid, le vent, le feu, la chaleur, l'humidité et la sécheresse.

QI: Sept. Déterminant pour le rythme selon lequel se développe le principe féminin, bien qu'il s'agisse d'un chiffre impair. « À 7 ans, la petite fille a ses dents de lait... À 7 fois 7 ans, la femme n'est plus en pouvoir de procréer... »

BA: Huit. Les huit directions des points cardinaux, donc l'ensemble de l'univers, ce nombre est attaché aussi à la notion d'éternité.

Demain, la suite des nombres.

ASSAINISSEMENT DU SAINT-LAURENT

Un programme qui coûtera \$54 millions à trois pollueurs

Trois compagnies se sont engagées à contribuer globalement \$54 millions d'ici 1991 pour la dépollution industrielle du fleuve Saint-Laurent dans la région de Tracy-Varennes. Ainsi les compagnies Tioxide Canada de Tracy, NL Chem Canada de Varennes, injecteront \$24 millions chacune pour l'assainissement de leurs effluents liquides (acide sulfurique) en plus de s'associer à l'usine de QIT Fer et Titane, de Tracy dans un projet d'usine pilote de recyclage de l'acide sulfurique au coût de \$6 millions.

GEORGES LAMON

C'est le ministre de l'Environnement du Québec qui en a fait l'annonce hier au cours d'une conférence de presse à Montréal, précisant que ce programme d'assainissement permettra de recycler et d'éliminer, d'ici 1991, 85 p. cent des contaminants rejetés dans le Saint-Laurent. Les 15 p. cent résiduels faisant partie d'un autre

programme qui serait évalué par le ministère et les compagnies vers le milieu de 1989.

On évalue à près de 200 tonnes par jour la quantité d'acide sulfurique que les deux usines rejettent dans le fleuve. Ces effluents contiennent aussi treize tonnes de fer, neuf tonnes de magnésium, titane, aluminium et vanadium, en plus 200 kg par jour de métaux lourds dont le chrome.

Deux phases

Ce programme d'assainissement sera réalisé en deux phases. La première amènera la construction par Tioxide à Tracy d'une usine pilote de recyclage de l'acide sulfurique par le procédé Chemetics (elle sera en exploitation d'ici à l'hiver 89); la seconde consistera à mettre en opération un système de traitement de décontamination des effluents après étude des différentes solutions possibles.

Rappelons que les usines Tioxide Canada et NL Chem Canada qui rejettent directement de grandes quantités d'effluents li-

quides contaminés dans le fleuve (environ 50 p. cent), figurent au nombre de la cinquantaine qui polluent gravement le Saint-Laurent. Il reste 230 usines polluantes à assainir sur les 12 000 qui sont établies sur les rives du Saint-Laurent au Québec.

Selon M. Clifford Lincoln, cette entente, qui doit encore être approuvée par le sous-ministre de l'Environnement, fera d'ailleurs l'objet d'audiences publiques dans les municipalités de Tracy et Varennes; elles s'échelonnent sur une période de 15 jours.

Un pas de géant

Le ministre Lincoln a précisé que l'accord intervenu entre son ministère, Tioxide Canada et NL Chem, en particulier, survient après 14 ans de discussions dont plusieurs mois d'intenses négociations du ministère avec les deux multinationales. A son avis il s'agit d'un «pas de géant» dans la dépollution du Saint-Laurent.

M. Lincoln a admis que les discussions

avaient été ardues et que leur résultat et la position ferme de son ministère témoignaient de sa «volonté de concrétiser et d'intensifier le travail d'assainissement du Saint-Laurent».

Rappelons que les deux filiales québécoises de ces multinationales fabriquent du bioxyde de titane, à partir d'un procédé dit «au sulfate», un pigment blanc utilisé dans les peintures, les plastiques et le papier. La matière première utilisée est la scorie de titane produite à Sorel par la Cie QIT Fer et Titane. Le bioxyde de titane est dissout par l'acide sulfurique concentré et est rejeté avec les résidus métallique dans le fleuve.

M. Lincoln a conclu en précisant qu'il annoncerait bientôt une politique globale d'assainissement industriel. D'ailleurs, le rapport du comité sur le programme d'assainissement des eaux présidé par M. Camille Dagenais, qui sera déposé à la fin du mois, présentera des recommandations en ce sens.

LE « LAC DE GOUDRON »

L'ex-proprétaire et la Ville en arrivent à une entente

Une entente de principe est intervenue entre la Ville de Montréal et l'ex-proprétaire du terrain de Rivière-des-Prairies, la Cie 104625 Inc. pour le nettoyage de cette partie de terrain dont la Ville de Montréal s'est portée acquéreur le 10 avril.

GEORGES LAMON

Selon le ministre de l'Environnement du Québec, M. Clifford Lincoln, les travaux de nettoyage, en trois phases, devraient d'ailleurs commencer dès lundi.

Un porte-parole du bureau du président du comité exécutif de Montréal a confirmé hier à LA PRESSE que l'entente intervenue entre la Ville et la compagnie 104625 prévoit que la facture de cette décontamination sera entièrement prise à charge par la compagnie ou par «ceux qui ont pollué ce terrain». Et donc que les Montréalais n'auront pas à en assumer le coût, comme l'avait déjà soutenu M. Yvon Lamarre.

M. Lincoln a insisté sur le fait que son ministère n'interviendrait d'aucune façon dans le coût de cette dépollution estimée à plus de \$500 000. Qui plus est, il donnait jusqu'à mercredi soir aux parties pour s'entendre, à défaut de quoi une ordonnance obligerait la Ville de Montréal à faire exécuter les travaux.

Rappelons que ces travaux consisteront non seulement à enlever la nappe d'hydrocarbures mais aussi le sol contaminé et à identifier tout ce qui se trouve dans cette carrière. Une mise en demeure avait été servie à la Ville de Montréal par la direction régionale de l'Environnement le 3 septembre, enjoignant la Ville à procéder dans les 10 jours à défaut de quoi une ordonnance serait émise.

D'ailleurs le ministre Lincoln a expliqué que des analyses faites par son ministère devaient être complétées pour apporter des précisions sur les modalités techniques contenues dans l'ordonnance qui devrait éventuellement suivre.



Alexandre Barrette, 9 ans, est l'un des neuf élèves que la CÉCM a décidé de transférer de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à une autre école du quartier. Les parents de l'école, dont le père d'Alexandre, M. Robert Barrette, gardent leurs enfants à la maison depuis une semaine pour protester contre cette décision.

photo Luc PERRAULT, LA PRESSE

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Aucune solution en vue malgré le « blocus » organisé par les parents

Alexandre Barrette, 9 ans, est au cœur d'une dispute entre la Commission des écoles catholiques de Montréal et les parents de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, dans l'Est de Montréal.

ANDRÉ PRATTE

Alexandre est l'un des neuf élèves que la CÉCM a décidé de transférer à l'école Saint-Émile, de l'autre côté de la rue Sherbrooke. La commission scolaire a pris cette mesure parce qu'à la rentrée, l'école s'est retrouvée avec 38 élèves dans sa classe de troisième année, un chiffre beaucoup trop élevé.

Sur tout le territoire de la commission, 584 enfants ont ainsi été transférés cet automne. Mais à Notre-Dame, les parents ont décidé de forcer la CÉCM à revenir sur sa décision. Après quelques vaines protestations, ils ont pris les grands moyens: depuis une semaine, ils gardent leurs enfants à la maison et bloquent les entrées de l'école.

Alexandre a fait ses deux premières années d'école à Notre-Dame-de-l'Assomption, et il n'a pas le goût d'aller à Saint-Émile: «Tous mes amis sont ici, et j'aime les professeurs».

L'école Saint-Émile a beau n'être qu'à quelques minutes de marche, pour Alexandre, elle est située dans un autre quartier: «Je ne vais jamais de l'autre côté de Sherbrooke, je ne connais personne là».

Un parent nous a dit que son enfant était traumatisé et pleurait tout le temps depuis qu'il avait appris qu'on voulait le changer d'école.

Alexandre Barrette, lui, ne prend pas la chose aussi mal, du moins en apparence. En fait, il semble moins inquiet des conséquences d'un évé-

nel transfert que plusieurs parents.

Son père, M. Robert Barrette, veut que son fils reste à Notre-Dame-de-l'Assomption. Il souligne qu'Alexandre a déjà vécu un divorce, et qu'il a maintenant besoin de stabilité.

M. Barrette est aussi inquiet parce que, s'il allait à Saint-Émile, son garçon devrait traverser la rue Sherbrooke. Pour aller à Notre-Dame-de-l'Assomption, Alexandre doit traverser la rue Hochelag, où la circulation est également très dense. Mais son père, qui est chauffeur d'autobus à la STCUM, affirme que la rue Sherbrooke, dans ce quartier, est bien plus dangereuse.

\$3 millions

La CÉCM a fait savoir la semaine dernière que sa décision était irrévocable. Les dirigeants de la commission soulignent que s'ils satisfaisaient les parents de Notre-Dame-de-l'Assomption, ils devraient ensuite faire de même pour les quarante écoles où il y a eu des transferts.

La commission devrait payer des professeurs supplémentaires, dont certains enseigneraient à des classes de 14 ou 15 enfants, et payer des primes à d'autres qui seraient aux prises avec des classes trop nombreuses. Le tout coûterait \$3 millions, selon le président de la CÉCM, M. Michel Palascio.

La semaine dernière, un représentant du ministre de l'Éducation s'est penché sur cette affaire. Jusqu'ici, il n'a pu trouver une solution qui satisfierait les deux parties.

M. Barrette estime que son fils ne souffrira pas de son absence de l'école: «Il devrait facilement récupérer, si ça ne s'éternise pas».

Une enseignante de l'école est du même avis: «Il n'y a aucun danger de ce côté-là. On

ira peut-être un peu plus vite, on travaillera plus fort.» Cette enseignante souligne que dans certaines écoles, des travaux de construction ont retardé la rentrée de quelques semaines.

Les professeurs sont dans une position difficile. Menacés de ne pas être payés s'ils ne rentrent pas à l'école, ils doivent chaque matin, sous escorte policière, traverser la ligne de piquetage dressée par les parents. Ils semblent sympathiques à la cause des parents, mais de peur de représailles sans doute, demeurent officiellement neutres.

Le professeur à qui nous avons parlé enseigne depuis plusieurs années, et a vu bien des enfants transférés d'une autre école arriver dans sa classe: «Ils sont tout figés, ils ne connaissent pas les autres enfants, ne connaissent pas les professeurs, c'est dur à vivre pour eux».

Ce choc initial a-t-il des conséquences à plus long terme, sur le rendement de l'élève par exemple? «Ça dépend du caractère de l'enfant», nous répond l'enseignante.

Dans leur lutte contre la CÉCM, les parents de Notre-Dame-de-l'Assomption ont demandé l'appui des comités de parents des autres écoles de quartier. Hier matin, des représentants des parents des écoles Saint-Émile et Sainte-Jeanne-d'Arc s'étaient joints à la ligne de piquetage.

Mais cet appui restera symbolique. Il semble que plusieurs parents hésitent à cautionner le moyen de pression choisi par le comité de parents de Notre-Dame. Mme Micheline Bérard est présidente du comité de parents de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc: «C'est dommage qu'on soit obligé de prendre ces moyens-là. Ça nuit aux enfants, et ça ne fait pas bouger les choses.»

Ottawa songe à délaier la gestion des aéroports

OTTAWA (d'après CP) — Le gouvernement fédéral devrait se dissocier de la gestion des aéroports en la confiant au secteur privé.

C'est ce que soutient un rapport rendu public hier par le ministre des Transports, M. John Crosbie, qui précise que les aéroports pourraient être administrés par les autorités locales ou par une société de la Couronne, tandis que le gouvernement fédéral conserverait la mainmise sur le contrôle du trafic aérien, ainsi que sur la sécurité dans les aéroports.

M. Crosbie a fait savoir que ces recommandations allaient faire l'objet de discussions avec les porte-parole de l'industrie aérienne et de divers milieux d'affaires, pour déterminer l'appui dont elles jouiraient dans ces secteurs.

Le ministre a souligné qu'outre le contrôle des normes de sécurité, la navigation et la réglementation aériennes, ainsi que la certification des aéroports, demeureraient elles aussi distinctes de la gestion des aéroports.

Le rapport avait été commandé par l'ancien ministre des Transports Don Manzakowski, aujourd'hui vice-premier ministre, qui avait précisé à l'époque qu'il aimerait que l'aspect commercial et administratif des aéroports devienne la responsabilité d'hommes d'affaires, mieux à même, selon lui, de rendre ces installations profitables.

Une direction des opérations aéroportuaires avait été créée au sein du ministère l'an dernier, pour aider à préparer le transfert des aéroports au secteur privé, ou au moins à une administration à vocation plus commerciale.

Au cours de l'exercice financier 1985-86, l'administration des aéroports a coûté au gouvernement fédéral des pertes de plus de \$800 millions, et le vérificateur général a souligné que les aéroports éprouvaient sans cesse plus de difficultés à recouvrer leurs coûts d'exploitation.

Le rapport publié hier précise que «le système exagérément centralisé en vigueur présentement ne répond plus aux besoins des provinces, des régions et des municipalités», tandis que le contrôle fédéral «restreint les possibilités, pour les aéroports, d'attirer et de conserver un personnel intéressé aux bénéfices commerciaux».

L'administration privée, ajoute-t-on, ne dépendrait pas du gouvernement pour son financement, et cette responsabilité même l'encouragerait à exercer une discipline financière et à rechercher le maximum d'efficacité.

La publicité destinée aux enfants est légale

La Cour d'appel du Québec vient de décréter que la législation provinciale qui interdit la publicité radio et télé destinée aux enfants de moins de 13 ans est illégale.

Deux juges sur trois ont conclu que l'interdit, formulé par la Loi sur la protection du consommateur, est nul et inconstitutionnel car il limite d'une manière indue la liberté d'expression affirmée par la Charte canadienne des droits.

Dans un jugement de 62 pages, les juges Maurice Jacques et Fred Kaufman ont soutenu qu'il n'appartient pas à un gouvernement de décider ce que les gens ne doivent pas connaître en matière commerciale. Le juge Claude Valleraud a enregistré sa dissidence.

«La loi concerne les enfants de 13 ans aujourd'hui, mais pourquoi pas ceux de 14 ou 15 ans demain. Dans ce cas-ci, les jouets, pourquoi pas autre chose plus tard», a ajouté le juge Jacques.

La compagnie Irwin Toy, un fabricant de jouets de Toronto, s'était fait dire par la Cour supérieure en 1982 que le gouvernement était dans son droit d'interdire les annonces destinées aux enfants âgés de moins de 13 ans. Elle en a appelé et vient d'avoir gain de cause.

La décision de la Cour d'appel s'applique pour tous les types de publicité destinés aux jeunes enfants.

Un adjoint du ministre de la Justice Herbert Marx a indiqué que le ministre doit rencontrer aujourd'hui les avocats du gouvernement et de l'Office de protection des consommateurs. Le gouvernement pourra alors demander pour en appeler du jugement à la Cour suprême.

ANJOU

Corbeil prêt à démissionner

Le maire d'Anjou, M. Jean Corbeil, est disposé à démissionner de son poste si les deux conseillers qui ont quitté son parti pour rejoindre les rangs de l'opposition, MM. Jean-Pierre Hébert et Marcel Tremblay, sont prêts à en faire autant. M. Corbeil estime que seule la population pourra dénouer l'impasse actuelle lors d'une élection partielle à la mairie et dans les deux districts concernés.

FLORIAN BERNARD

Depuis la semaine dernière, l'administration municipale d'Anjou est paralysée. Les conseillers de l'opposition, au nombre de six, ont refusé d'approuver le mandat confié aux professionnels engagés par la Ville, notamment celui de l'urbaniste Didier Poirier. L'une des conséquences de ce geste a été de bloquer l'appel d'offres pour réaménager l'ensemble des parcs de la ville. Les travaux de \$150 000, déjà votés par le conseil, sont arrêtés.

Dans une entrevue à LA PRESSE, hier, M. Corbeil a déclaré qu'il faut maintenant s'attendre à ce que tous les dossiers importants de la ville subissent le même sort. «Il n'est pas question, a-t-il dit, de tolérer une pareille situation durant trois ans. L'égalité des voix au conseil entraîne la paralysie pure et simple de la gestion de la ville. C'est intenable».

Élu et réélu depuis 1976 avec une politique du «faire faire», au moyen de consultants extérieurs, M. Corbeil estime que la défection de deux membres de son équipe ne reflète pas la volonté de l'électorat. «Ces gens se sont fait élire avec le programme que je préconise et que je n'ai jamais dissimulé. La volonté, populaire des électeurs doit être respectée. Quand elle cesse de l'être, il n'y a pas 36 solutions. Je n'ai pas l'intention de m'agripper au pouvoir. Si la situation actuelle reflète la volonté de la population d'Anjou, je m'y soumettrai. Cependant, j'ai l'intention d'étudier sérieusement la



Le maire Jean Corbeil

question avant de porter un tel jugement.»

De leur côté, les cinq conseillers demeurés fidèles au maire Corbeil, MM. Jean-Paul Laurier, Michel Massue, René Royer, Vincenzo Rotiroli et Mme Pierrette Lavigne, ont signé une déclaration commune dans laquelle ils accusent leur collègue démissionnaire, M. Jean-Pierre Hébert, d'avoir lui-même approuvé les situations et les dossiers qu'il dénonce aujourd'hui.

Dans sa lettre de démission, M. Hébert avait notamment invoqué le dossier de la corporation Anjou 80, décrivant cette dernière comme une atteinte à la démocratie municipale. Or, selon les conseillers de l'équipe Corbeil, M. Hébert avait visité le chantier d'Anjou 80 quelques jours seulement avant sa démission et s'était extasié «en se vantant d'avoir été de l'équipe qui a créé cette corporation paramunicipale pour soustraire la ville à l'emprise des spéculateurs».

«La population, soutiennent les cinq conseillers, ne se contentera pas de vagues insinuations pour expliquer votre volte-face. En démocratie, vous ne pouvez agir impunément et unilatéralement de la sorte sans rendre des comptes à vos commettants».

LA RÉFORME FORESTIÈRE

Un projet de \$200 millions par année

■ QUÉBEC — Le nouveau régime forestier proposé par le ministre délégué aux Forêts, coûte cher. Très cher même. Et la facture totale pourrait atteindre quelque \$200 millions par année.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

De l'avis même du ministre Albert Côté, l'État paiera sa part et assumera ses responsabilités. « Mais, a-t-il dit hier au début des travaux de la Commission parlementaire de l'économie et du travail chargée d'étudier l'avant projet de loi sur les forêts, il faudra aussi que tous les utilisateurs fassent la leur ».

Dans un premier temps, M. Côté se dit assuré que l'industrie forestière ne s'y objectera pas et il ose supposer que « les autres utilisateurs en feront autant et que tous ensemble, nous parviendrons à un partage équitable des coûts ».

Cela dit, M. Côté n'a proposé hier aucun moyen pour arriver à un partage équitable des coûts inhérents au nouveau régime forestier qui remplacera les dispositions qui traitent de la gestion des forêts de la Loi sur les terres et forêts.

En fait, ce nouveau régime forestier prévoit notamment la révocation de toutes les concessions forestières actuelles pour les remplacer, d'ici à 1990, par des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier.

En matière d'approvisionnement, ces contrats détermineront les volumes de matière ligneuse alloués à l'industrie. Côté aménagement, ils détermineront les exigences « pour assurer la remise en état de production acceptable de tous les parterres de coupe ». En d'autres mots, le reboisement et une exploitation rationnelle de la forêt, pour éviter la rupture des stocks appréhendée dans certaines régions du Québec.

« Si, d'une manière générale, a précisé le ministre, le nouveau régime propose de "responsabiliser" tous les utilisateurs des forêts, il faudra bien que chacun accepte et remplisse sa part de responsabilité en assumant chacun sa part du coût total ».

Il en coûte cher, a dit en substance M. Côté, parce que les forêts du Québec sont dans un état si lamentable qu'il y a effectivement risqué de rupture de stocks à brève échéance.

Et qui dit rupture de stocks, dit pertes d'emplois. Il y a présentement au Québec 75 000

emplois directement liés à la forêt et quelque 150,000 autres indirectement.

Nouveau régime forestier

« Il faut qu'un nouveau régime forestier maintienne et stimule la création de plus d'emplois en forêt, soutient M. Côté. En fait, ajoute-t-il, il faut développer une nouvelle industrie pour traiter la forêt ». Cette nouvelle industrie, elle s'appelle la sylviculture.

Selon le ministre, elle ne doit pas être basée sur des projets ad hoc de création d'emplois, mais elle doit fournir du travail permanent.

Si, comme le dit le ministre, tout le monde s'accorde sur la nécessité et les vertus du nouveau régime forestier, il demeure un fait qu'il n'y a pas nécessairement unanimité.

Ainsi, pour l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale, il eut mieux valu que le ministre accorde priorité aux forêts privées sur la forêt publique pour assurer l'approvisionnement des usines de pâtes et papiers. Avis bien sûr partagé par les propriétaires de forêts privées.

À cela, M. Côté répond avoir opté pour le libre-marché. Il explique que pour la première fois, une loi sur la forêt prévoit qu'avant d'allouer un volume de coupe à une usine en forêt publique, le gouvernement devra tenir compte de toutes les autres sources d'approvisionnement disponibles. « Y compris les bois de forêts privées », a-t-il précisé.

Par ailleurs, l'avant projet de Loi sur les forêts (régime forestier) donne au ministre un pouvoir de réglementation jugé excessif tant par l'opposition que par la Chambre de commerce du Québec.

Hier, l'opposition péquiste a tenté d'obtenir du ministre qu'il dépose immédiatement « le texte du projet de règlement » découlant du nouveau régime forestier que le gouvernement veut faire adopter avant la fin de l'année.

Vaine tentative, le ministre délégué aux Forêts objectant que ce texte, il ne l'a pas encore en sa possession.

L'étude de l'avant projet du ministre délégué aux Forêts se poursuit aujourd'hui et demain, ainsi que lundi, mardi et mercredi de la semaine prochaine.

En tout, une quarantaine de groupe et d'association seront entendus. Une dizaine d'autres sont contraints au silence. Hier, le ministre les a invités à déposer leur mémoire quand même et il a promis de les traiter au même titre que les autres.

AFFICHAGE BILINGUE

Lise Bacon espère que Zellers sera poursuivie

■ Madame Lise Bacon, ministre des Affaires culturelles, a émis l'espoir que le ministère de la Justice du Québec intenterait des poursuites à la compagnie Zellers pour avoir affiché des enseignes bilingues dans ses magasins de LaSalle et Pointe-Claire.

Madame Bacon a précisé qu'elle attendait un rapport à ce sujet de la Commission de protection de la langue française, l'organisme chargé de faire enquête sur les violations possibles

de la Loi 101, la Charte de la langue française.

« Habituellement, le ministère de la Justice intente des poursuites dans les cas d'infraction à la Loi 101: cette législation est désormais bien établie, et les gens doivent se conformer à la loi », a souligné le ministre.

Un représentant de Zellers a expliqué que la compagnie préconisait l'affichage dans les deux langues dans les secteurs à forte concentration d'anglophones, ce qui a incité la Société

Saint-Jean-Baptiste à réclamer le boycottage des magasins Zellers. Toutefois, Carole Richard, porte-parole du ministre de la Justice Herbert Marx, a laissé entendre, la semaine dernière, que « le ministère avait des problèmes plus urgents à régler ».

La procédure usuelle, a précisé Mme Richard, consiste à laisser la Commission faire enquête sur les plaintes de ce genre et soumettre un rapport dans les six ou douze mois suivants.

— d'après CP



Lise Bacon

Magna aurait «arrangé» des transactions pour prêter de l'argent à Mme Stevens

■ TORONTO (PC) — Le procureur de l'enquête sur les allégations de conflits d'intérêts contre l'ex-ministre Sinclair Stevens a développé hier sa théorie selon laquelle la compagnie Magna aurait participé à des transactions immobilières arrangées pour prêter de l'argent de façon détournée à l'épouse de M. Stevens, Noreen.

Selon Me David Scott, la compagnie avait accordé à un de ses cadres une ligne de crédit de \$3 millions, en mai 1985, pour qu'il prête en retour \$2,6 millions à l'épouse de M. Stevens, pendant que celui-ci était ministre de l'Expansion industrielle et ré-

gionale.

L'enquête menée par le juge William Parker porte principalement sur l'allégation voulant que Mme Stevens ait obtenu le prêt de la part d'Anton Czapka, homme d'affaires associé à Magna, pour l'aider à renflouer les affaires familiales en difficulté, alors même que Magna recevait des millions de dollars de prêts et subventions du ministère que dirigeait son mari.

Me Scott a laissé entendre, le mois dernier, que l'arrangement avait été conclu de façon à ce que M. Czapka puisse prêter l'argent à Mme Stevens tout en évitant que Magna, un fabricant de

pièces d'automobiles en pleine expansion, soit publiquement associée à la transaction.

Me Scott base, en partie, son scénario sur deux lettres non signées, écrites sur du papier portant l'en-tête du président de Magna Frank Stronach, en date du 21 décembre 1984. Les deux documents font état d'une transaction immobilière impliquant la vente de trois propriétés de M. Czapka à Magna, et de deux propriétés de Magna à M. Czapka.

Ce dernier était censé verser \$3,1 millions pour les deux propriétés de Magna, et recevoir le même montant pour les trois

propriétés qu'il vendait à la compagnie. Il contrôlait l'une de ces propriétés, et partageait les deux autres avec des associés.

Dans un témoignage antérieur, le vice-président de Magna, James McAlpine, avait rejeté l'hypothèse du procureur, affirmant qu'il n'avait avancé à M. Czapka la ligne de crédit de \$3,1 millions que pour lui permettre de rassembler les propriétés qu'il voulait vendre à Magna.

Me Scott a laissé entendre qu'il s'agissait là de transactions bidon parce qu'elles avaient déjà fait l'objet d'un accord de principe.

Un Tamoul accuse le Haut-commissaire du Sri Lanka au Canada d'être un tortionnaire

■ OTTAWA (PC) — Un réfugié tamoul vivant à Paris s'est présenté à Ottawa, hier, accusant le Haut-commissaire du Sri Lanka au Canada de l'avoir torturé pendant qu'il se trouvait en prison, en 1979.

Mais le Haut-commissaire, l'ex-brigadier de l'armée Tissa Weeratunga, a aussitôt démenti l'accusation au cours d'une entrevue avec la Presse Canadienne. Par ailleurs, l'ombudsman du gouvernement sri lankais, Sam Wijesinha, a affirmé n'avoir jamais reçu de plainte relative aux droits de la personne au cours de ses cinq années en poste.



laserphoto

À mesure que le débat sur le rôle militaire joué par le Haut-commissaire s'envenime, l'Association des Tamouls du Canada a mis M. Weeratunga au défi de faire face à des accusations de violation des droits de la personne devant un tribunal canadien. Les Tamouls soutiennent que le Haut-commissaire devrait abandonner son immunité diplomatique et laisser la cour juger de son innocence ou de sa culpabilité.

Ils affirment également que les gens ne se plaignent pas de mauvais traitements aux autorités, de crainte de représailles de la part du gouvernement sri lankais.

Au même moment, le Haut-commissariat sri lankais rendait public une déclaration non signée accusant le réfugié tamoul, Umaphathivan Pararajegaran, d'être un terroriste et un voleur à la solde d'un « réseau séparatiste » ayant pour objectif de déstabiliser le gouvernement du Sri Lanka.

Cependant, au cours d'une conférence de presse hier, M. Pararajegaran a nié d'emblée être un terroriste ou avoir com-

Le réfugié tamoul décrit ses tortures.

mis quelque crime que ce soit au Sri Lanka.

Montrant ses cicatrices, il a évoqué les tortures qu'il a subies lors de sa détention, à Jaffna, en 1979, et a de nouveau accusé M. Weeratunga d'avoir personnellement supervisé les tortures et de l'avoir menacé de mort s'il ne collaborait pas avec ses interrogateurs.


À cette époque, M. Weeratunga était commandant de l'armée à Jaffna. Il était chargé de mater les troubles qui avaient éclaté dans les secteurs à population tamoule, au nord du Sri Lanka.

Niant avoir porté atteinte, de quelque manière, aux droits civils, le diplomate a déclaré que les accusations du réfugié étaient « complètement absurdes ».


L'Association des Tamouls du Canada a également demandé au comité des Communes sur les droits de la personne d'ouvrir une enquête sur les accusations, pour permettre à d'autres réfugiés tamouls de se faire entendre.

GM PRÉSENTE

LES BAS TAUX POUR LES MODÈLES 1986!



6,8%*
financement de 36 mois.




9,9%*
financement de 36 mois.

Taux applicable aux Chevrolet Chevette et Nova et aux Pontiac Fiero et Acadian.


Taux applicable aux modèles suivants: Delta 88, Cutlass, Cutlass Cierra (4 cylindres), Century (4 cylindres), Calais, Somerset/Skylark, Firenza, Skyhawk, Firebird, Camaro, Grand Prix, Bonneville, Monte Carlo, Regal, Le Sabre, Pick-up S/T, Pick-up C/K.

*Taux offerts aux acheteurs au détail admissibles, pour le plein montant financé, et ce pour toute la durée du contrat jusqu'à concurrence de 36 mois. Les taux de crédit de 6,8%/36 mois ou de 9,9%/36 mois sont offerts par GMAC, pour un temps limité, à l'achat de modèles neufs 1986 ou de modèles neufs d'années précédentes provenant du parc des concessionnaires.

Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire GM participant.



Fournisseur officiel de l'Exposition internationale de 1986



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES SUR LA RIVE-SUD

L'échiquier politique sera modifié après le 2 novembre

L'échiquier politique municipal, sur la Rive-Sud, va nécessairement être modifié au lendemain des élections du 2 novembre, en raison du départ des maires Jean-Guy Parent (Boucherville) et Michel Gratton (Saint-Lambert).

PIERRE BELLEMARE

Ces deux hommes ont largement contribué, ces dernières années, à orienter les grandes politiques régionales touchant l'ensemble des principales banlieues.

Jean-Guy Parent a longtemps présidé le Conseil des maires qui, au terme de longues et fastidieuses négociations, a finalement réglé, l'an dernier, l'épineux problème du transport en commun. Peu après, M. Parent était appelé à faire partie du cabinet de l'ex-premier ministre Pierre-Marc Johnson. Il s'est fait élire, le 2 décembre 1985, comme député péquiste de Bertrand.

Michel Gratton, lui, tout en dirigeant la confortable barque de Saint-Lambert, a laissé sa



M. Pierre Hurtubise aime bien accueillir les passagers aux arrêts d'autobus du quartier numéro un de Longueuil où il est candidat.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

marque comme préfet de la Municipalité régionale de comté Champlain. Son retrait de la vie publique obligera donc les élus municipaux du 2 novembre prochain à lui trouver un successeur.

Finet assume le leadership

Selon les conversations entendues ça et là depuis quelques temps, il semble que la fonction de préfet de la MRC Champlain reviendra à Mme Georgette Lepage, dont la réélection à la mairie de Brossard ne fait actuellement aucun doute.

On aurait songé à Guy Desrosiers, dont le mandat à la mairie de Saint-Hubert ne se termine qu'à l'automne 1988. Mais on chuchote que les tiraillements constants, au sein du conseil municipal de Saint-Hubert, amenuisent les chances de M. Desrosiers d'obtenir ce poste.

Alors, pourquoi pas Jacques Finet, qui sollicite un deuxième

mandat à la mairie de Longueuil? Ce serait peu probable, puisque M. Finet a déjà pris la relève comme leader dans le milieu municipal, surtout depuis qu'il a succédé à M. Parent à la présidence du Conseil des maires.

En outre, M. Finet dirige la quatrième plus importante ville du Québec, habitée par 140 000 personnes. Il a beaucoup trop à faire à Longueuil pour songer à un poste de préfet de la MRC.

Équipe de «jeunes loups»

Le bilan de M. Finet, en quatre ans d'administration, est d'ailleurs passablement éloquent: l'aménagement de la rue Saint-Charles, le vaste projet d'assainissement des eaux, le développement résidentiel «Collectivité nouvelle» et l'avènement prochain d'une nouvelle «fenêtre» sur le fleuve, le long duquel on pourra se balader à pied ou à vélo, dans un décor enchanteur, à en juger par les esquisses du projet.

S'il est réélu le 2 novembre, M. Finet entend s'occuper encore de qualité de vie et de développement communautaire. L'amélioration du réseau routier l'intéresse.

À la blague, M. Finet observait la semaine dernière que sa mince majorité de 82 voix, en 1982, sera au moins portée à 86 voix... en 1986. C'est en effet par bien peu qu'il a réussi à vaincre, il y a quatre ans, «l'institution» Marcel Robidas, dont le fils aîné aspire, cet automne, à un poste de conseiller dans le camp du Parti civique, qui regroupe plusieurs «jeunes loups», à leurs premières armes en politique.

Candidat inconnu

Cette année, l'adversaire de M. Finet est Claude Jollet, un cadre d'Environnement Canada, qu'une poignée de gens arrive à reconnaître dans les rues de Longueuil.

M. Jollet passe le plus clair de son temps à faire du porte à porte, à serrer des mains dans les places publiques.

«Depuis quatre ans, clame M. Finet, les quatre échelons de l'opposition n'ont rien fait qui vaille. Je préférerais donc créer ma propre opposition au sein de nos troupes».

M. Jollet et son équipe qualifient ces propos d'anti-démocratiques. La population, disent-ils, a le droit de choisir ses représentants à l'hôtel de ville.

Saint-Lambert: alternance

D'autre part, la Chambre de commerce de la Rive-Sud semble en voie de devenir une pépinière de politiciens. Un de ses anciens présidents, Nic Leblanc, est maintenant député conservateur de Longueuil aux Communes.

André Normandin, autre ancien président, vise un poste de conseiller dans l'équipe Finet. Et Paul Leduc, qui vient tout juste de quitter la présidence de la Chambre, veut se tailler une place à l'hôtel de ville de Brossard, aux côtés de Mme Lepage.

À Saint-Lambert, la lutte sera serrée, selon les observateurs de la scène municipale. Michèle Lortie, déjà échevin depuis six ans et épouse de Pierre Lortie, le «grand patron» de Provigo, dispute la mairie à Eric Sharpe, originaire de Grande-Bretagne et cadre de la ville depuis environ 30 ans.

L'un et l'autre des candidats ont élaboré un programme solide, étayé d'engagements précis et qui collent à la réalité de l'électorat de Saint-Lambert, composé à 65 p. cent de francophones et à 35 p. cent d'anglophones et d'allophones.

Le principe de l'alternance à la mairie, entre francophones et anglophones, est généralement observé à Saint-Lambert. Cela favorise le candidat Sharpe, qui compte, tout comme Mme Lortie, sur une organisation structurée.

Principaux enjeux: contrôler plus sévèrement la construction en hauteur, surtout le long de la voie maritime, maintenir un taux de taxes raisonnable et défendre les intérêts de Saint-Lambert au sein des organismes à vocation régionale.

Boucherville: trois camps

Du côté de Boucherville, la succession de M. Parent peut causer toutes sortes de surprises. L'interim à la mairie, depuis un an, est assumé par Hugues Aubertin. Celui-ci aura à se battre contre Guy Dubois et Jacques Saint-Germain, dans l'espoir de conserver son fauteuil.

M. Dubois, qui subissait la défaite à la mairie, en 1982, revient donc à la charge, appuyé par une organisation qu'on dit plutôt chancelante. Le principal aspirant est, nul doute, M. Saint-Germain, qui n'a pas apprécié la nomination de M. Aubertin, après le départ de M. Parent.

Comme il tenait absolument, l'automne passé, à occuper le siège du maire, M. Saint-Germain ne ménage rien pour arriver à ses fins. Quant à M. Aubertin, il mène une campagne discrète, mais efficace auprès de l'électorat. Le 2 novembre, tout peut arriver...

Enfin, à Brossard et à Greenfield Park, Mme Lepage et Stephen Olynyk n'ont, à vrai dire, aucune opposition. Leur réélection est pratiquement assurée.

COURSE À LA MAIRIE DE MONTRÉAL

Les télédiffuseurs étudient une offre de débat des chefs

Les six grands télédiffuseurs de Montréal doivent décider aujourd'hui s'ils acceptent l'offre de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec d'organiser un débat des candidats à la mairie de Montréal, et à quelles conditions.

MARIANE FAVREAU

C'est la première fois qu'un tel débat télédiffusé serait organisé par un tiers qui n'est ni un parti politique ni un organe de diffusion.

Selon la secrétaire générale de la FPJQ, Me Mireille Beaudet, l'idée de la fédération semble avoir été bien accueillie par les télédiffuseurs. On verra en fin de journée si leur intérêt a pris une forme concrète.

Il s'agit pour eux de désigner un télédiffuseur-hôte où se tiendrait le débat, qui pourrait être concurrentiel diffusé dans les autres stations, en anglais et en français. De même, les postes de radio et la presse écrite devraient y avoir accès.

On doit également, au cours de la première réunion de travail qui doit se tenir ce matin, discuter de la durée du débat, de son déroulement, et des grandes lignes d'encadrement. On y abordera aussi le problème des coûts.

Jusqu'ici, la FPJQ propose un panel de quelques journalistes qui interrogeraient les chefs de

partis. Ces journalistes viendraient aussi bien de la radio ou de la presse écrite que de la télévision; un modérateur verrait au déroulement du débat. Il est possible qu'il y ait deux panels, un français, l'autre anglais.

Aussi bien Claude Dupras, chef du Parti civique, que Jean Doré, chef du RCM, ont donné un accord de principe au débat. Le chef du troisième parti, l'ADMM, doit être vu sous peu.

Les dates envisagées par la FPJQ pour ce débat sont le 19 octobre ou le 26.

Les six grands télédiffuseurs qui ont des antennes à Montréal sont convoqués à la réunion d'aujourd'hui. Il s'agit de Radio-Canada, CBC, Télé-Métropole, CFCF, Quatre-Saisons et Radio-Québec.

Si le projet s'enclenche, la FPJQ entend tenir également une réunion des radiodiffuseurs, puis de la presse écrite pour assurer à chacun l'accès au débat.

L'organisme professionnel qui regroupe les journalistes du Québec estime qu'il faut permettre aux médias le plus large accès possible au débat. Son objectif est que l'information circule pour que les Montréalais puissent voter en toute connaissance de cause.

«C'est une bonne façon de garantir la liberté d'expression et l'accès à l'information», estime Me Beaudet.



Mme Michèle Lortie

Parlez avec efficacité
SACHEZ CONVAINCRE
 en public et en privé, créer le contact, mettre en valeur votre personnalité. Dale Carnegie® propose dans 52 pays un entraînement pratique et progressif.
 Dale Carnegie®, fondateur
COURS DALE CARNEGIE®
 pour hommes et femmes
 APPELER POUR RÉSERVATION **285-1287**
 300, RUE LÉO-PARISEAU, SUITE 714
 angle des Pins et du Parc
 Présenté par E.J. Glowka & Ass. Inc.

GRATUITEMENT CLINIQUE DE TOURNE-DISQUES
 24, 25 sept. sur rendez-vous seulement!
 Apportez-nous «n'importe quel» tourne-disques haute-fidélité pour une vérification complète du bourdonnement, pleuroge, scintillement, bruit de fond, vitesse et analyse de la cartouche phono informatisée.
LE SERVICE GRATUIT COMPREND
 Examen et nettoyage de la pointe de lecture, balance bras de lecture, anti-skating, nettoyage contacts de tête, réglage de la vitesse.
audio centre
 8260, rue Sherbrooke O. - 482-4420

PRÊTS
 commerciaux seulement sans nantissement.
 Rapid Finance Co. Ltd.
 342-4488

CÉLIBATAIRES
 Vous cherchez une alternative aux discothèques et aux bars?
 Voici une façon nouvelle de faire connaissance et de développer des liens d'amitié avec des gens de votre groupe d'âge.
COCKTAIL
 Le jeudi 25 septembre à 19 h 30
 Coût 15 \$ (tenue soignée)
 Réservations obligatoires. **254-1862**
 LE CERCLE DES RENCONTRES ENR.

LIQUIDATION JEEP 86
 du 22 au 26 sept. 86
2 x 4
4 x 4
 Automobiles Ville Marie inc.
 2985, Nochelaga 527-8525
 Métro Prétontaine

EXEMPLE: Cherokee 2 x 4
 Stock: 7084
 5 vitesses, moteur 2.8 l, 6 cyl., différentiel antipatinage, servodirection, pneu de secours conventionnel, vitres teintées, AM-FM stéréo, 4 haut-parleurs, galerie de toit, groupe visibilité, groupe hiver, essuie-glace arrière, réservoir à grande capacité, etc.
13888\$*
 *Transport et préparation inclus. *Taxes en sus

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 par HUGUETTE ROBERGE

«Sortir de l'Asile»: ou comment on a fait ailleurs

Le Comité de la santé mentale du Québec a récemment rendu public un avis intitulé *Sortir de l'Asile? Des politiques et des pratiques en pays étrangers*. Ce document est susceptible de nourrir le débat sur la «désinstitutionnalisation», en rendant compte de l'expérience vécue dans quatre pays étrangers, soit la France, l'Italie, la Grande-Bretagne et les États-Unis.

L'avis est signé par le Dr Ellen Corin, directrice de l'Unité de recherche psychosociale de l'hôpital Douglas; Mme Lise Tessier, conseillère au CSS du Montréal métropolitain; le Dr Guylaine Séguin-Tremblay, psychologue au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke; le Dr Luciano Bozzini, professeur à l'Université de Montréal; et par le Dr Frederic Grunberg, de l'hôpital Louis-H. Lafontaine qui a agi comme de conseiller spécial.

Il ressort de cet avis que, dans trois des pays considérés (la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis), la réforme des services psychiatriques est venue concrétiser un mouvement de transformation déjà amorcé dans les mentalités. Seule l'Italie se démarque par le caractère plus radical, et plus circonscrit dans le temps, des changements qu'elle a réalisés en ce domaine.

Pourtout, le mouvement de remise en cause est venu des psychiatres eux-mêmes, surtout ceux qui ont une orientation sociale. Ces derniers ont, à des degrés divers, été épaulés par les autres intervenants en santé mentale, puis par les milieux extérieurs.

Cet avis est disponible (\$25) aux Publications du Québec.

Pourquoi se déchirer?

Depuis juin, la nouvelle loi du divorce est en vigueur. Cette loi, qui a introduit la notion de divorce sans faute, encourage les conjoints à se prévaloir des services de médiation existants. Au moment de la rupture et avant de se reprendre vraiment en mains, les époux passent généralement par une gamme de sentiments extrêmement éprouvants: surprise, culpabilité, agressivité, dépression...

Le Service de Médiation à la Famille, installé au Palais de justice de Montréal, a pour but de favoriser le règlement, à l'amiable et en privé, de toutes les questions reliées à une séparation ou un divorce: garde des enfants, droits de visite et de sortie, pension alimentaire, partage de biens, etc. Il offre gratuitement les services de conseillers spécialisés relevant du Centre des services sociaux (psychothérapeutes, psychologues, travailleurs sociaux, avocats). Renseignements: 873-7535.

Spectacle-bénéfice

La Fondation du Québec des maladies du coeur annonce que le fantaisiste Jean-Guy Moreau, porte-parole de la Fondation pour la prochaine année, commencera son «mandat» en offrant, le 16 octobre prochain, un spectacle-bénéfice au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts.

Intitulé «Jean-Guy Moreau, chasseur de têtes», ce spectacle constitue la première vraie sortie publique du fantaisiste depuis juillet 1985, alors qu'il avait dû interrompre ses activités professionnelles pour subir une opération à coeur ouvert. Tirage de billets d'avion à destination Soleil. Billets (\$35) en vente à la Fondation (514) 871-1551.

Ontario ou Québec?

Laquelle des deux provinces possède le meilleur système de santé? C'est un peu à cette question que veut répondre le 8e Colloque Jean-Yves Rivard, organisé par l'Université de Montréal, qui portera sur le système de santé de l'Ontario, en comparaison avec celui du Québec. Il est prévu que les ministres de la santé du Québec, de l'Ontario, et du gouvernement fédéral y prononcent des allocutions. Il a lieu les 2 et 3 octobre, à l'Hôtel Bonaventure de Montréal.

Encore un petit effort!

Eh oui! Encore un petit effort et Parrainage Civique Montréal aura trouvé tous les partenaires dont l'organisme a besoin pour les jumeler à des personnes qui vivent avec un handicap. Si vous avez un peu de temps à consacrer à une de ces personnes, qui a beaucoup à vous apporter, n'hésitez pas. Composez le 843-8813.

Gala Serge Vachon

Pour que les enfants diabétiques goûtent la joie de vivre et apprennent l'autonomie, un camp d'été... Financé par un gala et un souper gastronomique, organisé par Serge Vachon, auteur-compositeur-interprète, ses recettes iront entièrement à la Fondation des Enfants diabétiques. Rendez-vous au cégep Maisonneuve, le 4 octobre. Au choix, billets à \$12 ou de \$50 (pour le spectacle seulement ou le gala-repas), en vente au Rib'n Reef (735-1601).

Méthode Jacobson

À compter du 2 octobre, de 20 h 15 à 20 h 45, la Société canadienne du stress tiendra une autre session de huit semaines sur la méthode de relaxation Jacobson, reconnue internationalement pour «défaire progressivement les noeuds de tension nerveuse». Information et réservation: 527-3525. La Société a ses locaux au 1826 Sherbrooke est, à Montréal.

GB'S
GENERAL BEARING SERVICE
POULIES A COURROIES
Gates

2617, Haig (coin Hochelaga)
1326, rue Notre-Dame Ouest
6909, rue Jarry Est
1922, boul. des Laurentides
805, boul. Sainte-Foy (Longueuil)
120A, boul. Sainte-Croix, St-Laurent
(coin Saint-Philippe)

OUVERT
LE SAMEDI
AVANT-MIDI 937-7423

La CEQ révisé à la baisse ses demandes salariales

Une autre importante centrale syndicale fait une ouverture à l'endroit du gouvernement dans l'actuelle ronde de négociations entre l'Etat-employeur et ses travailleurs du secteur public et parapublic. Quelques jours après la CSN, c'était au tour de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) de se montrer disposée

hier à réviser à la baisse ses demandes dans l'actuelle médiation, qui vient d'être prolongée jusqu'au 7 octobre. Mais là s'arrête toute similitude dans l'action. Car, à la différence de la CSN qui vient de présenter des contre-propositions, la CEQ entend disposer de sa « marge de manoeuvre » à la pièce, autour de la table de médiation et pour déboucher sur des « compromis » acceptables.

« Au niveau de la CEQ, il n'y a pas de contre-propositions qui ont été adoptées. Pour nous, on travaille plutôt en tenant compte de compromis et de marge de manoeuvre selon l'évolution des dossiers », a déclaré en conférence de presse M. Hervé Bergeron (CEQ), qui était accompagné de ses collègues Harvey Weiner (Apep) et Michael Palumbo (Pact).

En bout de ligne, les demandes des centrales finiront bien par se rejoindre, admet le porte-parole de la centrale. Pour l'instant, M. Bergeron refuse d'indiquer dans quelle proportion la demande salariale initiale de 9.75 pour cent d'augmentation pourrait être modifiée. Ça reste à venir, en temps et lieu, répond-il.

Même si elle souhaite aussi la « paix » avec l'Etat, la CEQ se prépare également à la « guerre ». C'est-à-dire divers moyens de pression qui pourraient aller jusqu'au débrayage et qui seront déclenchés en cours de route si la médiation ne donne pas de résultats satisfaisants.

Ainsi, le week-end prochain, les représentants des 85,000 enseignants prépareront la « mobilisation » pour parer à toute éventualité. Ils seront 700 membres de conseils d'administration à discuter stratégie.

De plus, les enseignants demanderont à rencontrer leur député au cours des prochaines semaines « de façon à faire connaître leur mécontentement face à l'attitude patronale et mettre en garde le gouvernement contre la menace de décrets ».

Au nombre des moyens de pression, on parle du « simple harcèlement » en passant par la « pétition signée » et pouvant aller « jusqu'à des débrayages ». « Il n'y a pas d'orientations précises qui sont prises à ce moment-ci ; c'est à partir du 27 que nous verrons », dit M. Bergeron.

MALGRÉ TROIS MOIS DE GRÈVE Les employés de Ciment Indépendant rejettent les dernières offres

Malgré trois mois et demi de grève, les employés de Ciment Indépendant de Joliette ont rejeté en fin de semaine les dernières offres patronales qui, outre une amélioration au régime d'assurance-invalidité à long terme, n'augmentent que de cinq cents l'offre initiale rejetée en août dernier.

LISA BINSSÉ

M. Luc Desrochers, président du syndicat des employés de la production, a expliqué hier que l'entreprise avait demandé aux deux syndicats de s'engager à faire une recommandation d'acceptation aux membres. Les deux se sont limités à les présenter seulement, laissant aux membres le loisir d'en décider.

Rejetées à 100 p. cent par les 19 employés de bureau, les offres ont été refusées aussi par 65 p. cent des 143 employés de la production qui ont participé au vote en assemblée générale. Les deux syndicats sont affiliés aux Métallos.

Les dernières offres de Ciment Indépendant aux employés de la production prévoient un gel des salaires pour la première année, une hausse de 25 cents l'heure la deuxième année et de 50 cents l'heure la troisième et dernière année du contrat. Les employés de bureau voient aussi leurs salaires gelés la première année. Pour les deux années subséquentes, les augmentations horaires prévues sont de 15 cents et de 35 cents.

Le salaire horaire moyen des employés de la production est de \$15,43 et celui des employés de bureau est de \$14,74.

M. Desrochers a précisé que les membres avaient rejeté les offres pour quatre raisons. Ils

veulent des offres salariales réalistes ou qui, à tout le moins, tiennent compte du coût de la vie, la parité des offres patronales pour les deux groupes d'employés, comme par le passé, et des améliorations au régime d'assurance pour soins dentaires.

Selon le syndicat, l'employeur, dans le protocole de retour au travail prévoit mettre à pied 18 employés de la production et trois employés de bureau. Ciment Indépendant, qui appartient à Ciment St-Laurent Inc., dit ne pas avoir besoin de ces personnes cet automne. Ces mises-à-pied constituent la quatrième raison qui a provoqué le rejet des offres.

Les autres points en litige touchent la durée de la convention collective, le régime de retraite et l'ancienneté prévue pour les nouveaux employés en cas de mises à pied.

M. Robert Savoie, directeur des relations de travail pour Ciment St-Laurent, a déclaré hier que sans être finale, l'offre est globale. Elle est, a-t-il dit, le résultat d'une vingtaine d'heures de négociations entre les parties en conciliation.

Cette offre reflète ce que les Métallos ont signé ailleurs pour les employés de la production. Il a rappelé que l'offre faite aux employés de bureau reflète le fait que leur salaire est de 25 p. cent supérieur à celui qui se donne dans les entreprises comparables, syndiqués et non syndiqués, pour le même travail.

Quant aux mises à pied dont parlent les syndicats, M. Savoie a expliqué qu'elles touchent des gens qui normalement ne travaillent pas à ce temps-ci de l'année alors que le volume de production diminue.

Les certificats de placement garantis par la Banque de Montréal.



10%

Taux d'intérêt annuel pour un terme de 5 ans.

Les certificats de placement sont garantis sans conditions par la Banque de Montréal.

L'intérêt vous est payé mensuellement, semestriellement ou annuellement, à votre choix.

Les termes sont d'une durée de 1 à 7** ans.

Banque de Montréal
Toujours plus pour vous.

Les taux offerts peuvent être modifiés sans préavis. \$1,000 et terme d'un an au minimum. *Émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal et garantis par la Banque de Montréal. **Les dépôts à terme de 5 ans et plus ne sont pas des dépôts assurés en vertu de la loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada.

DERNIÈRE SEMAINE

50%

de rabais

sur l'investissement initial en vous abonnant avant le 30 septembre 1986.

VO₂ Max[®]
SYSTÈME NAUTILUS
MAXI AÉROBIE[®]
MAXITAN[®]
RACQUETBALL
SQUASH

Abonnez-vous dès aujourd'hui et épargnez 50%
Un léger versement mensuel (19.95\$), ajouté à votre investissement initial (62.50\$), vous permet de vous abonner à un premier programme d'activités chez Nautilus Plus.

Profitez en plus de cette offre incroyable!
Inscrivez-vous à 2, 3, ou 4 de nos programmes d'activités: chaque programme additionnel vous coûte seulement 34\$ ou moins par année!

exclusivement chez

Nautilus Plus

INC.

POUR LA FORME AU MAXIMUM

ANJOU
7777, boul. Métropolitain Est
353-7860

BROSSARD
1870, rue Panama
465-6113

CENTRE-VILLE
1226, rue Ste-Catherine ouest
866-1953

CÔTE ST-LUC
Cavendish Club
6585, Chemin Mackle
489-7543

ÎLE DES SOEURS
300, Chemin du Golf
765-9620

LASALLE
1050, boul. Shevchenko
366-0711

LAVAL
Centre sportif Carrefour Laval
3095, Autoroute Laval
681-6455

LAVAL
Club de Tennis Val des Arbres
1555, boul. St-Martin Est
668-2686

LDN-GUÉBEL
Club de Tennis Intérieur de Longueuil
550, boul. Curé Polier Ouest
674-6264

PLACE VICTORIA
Tour de la bourse de Montréal
Niveau du métro
871-9544

POINTE-CLAIRE
Mirabel Racquet Club
355, boul. Brunswick
694-4748

REPERTIGNY
Club de Tennis de Lanaudière
740, rue Pontbriand
582-0961

ST-LAURENT
Côte de Liesse Racquet Club
8305, Chemin Côte de Liesse
739-2289

ST-LAURENT
Club de Tennis St-Laurent
1690, boul. Jules-Poltras
337-9456

VILLE MONT-ROYAL
Centre d'achat foodland
Niveau des restaurants
341-1853

Le MAS achète des conserves d'Afrique du Sud

La Fédération des affaires sociales, la plus importante fédération de la CSN, a demandé hier au ministère de la Santé et des services sociaux de mettre fin à l'achat de produits alimentaires sud-africains pour les établissements du réseau de la santé.

Une enquête effectuée par les membres de la fédération sur leurs lieux de travail aurait démontré que plusieurs institutions, particulièrement les hôpitaux et les centres d'accueil dans toutes les régions du Québec, s'approvisionnent en fruits en conserve auprès de six compagnies sud-africaines.

La FAS a informé le ministre, Mme Thérèse Lavoie-Roux, de cette situation en juillet dernier, mais le ministère n'a pas réagi. La fédération juge inadmissible que le gouvernement, par le biais d'achats de plusieurs millions de dollars par année, contribue à maintenir un régime fondé sur l'apartheid et l'exploitation de la majorité noire.

Cette attitude est d'autant plus injustifiable, souligne la FAS, que le gouvernement québécois a déjà pris certaines mesures dont le boycottage des vins de ce pays.

Les fonds de l'OPHQ sont épuisés

QUEBEC (PC) — L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) est paralysé. Depuis le 24 juillet, il ne répond plus à aucune demande d'aide matérielle des personnes handicapées. Déjà un millier de dossiers sont en attente et les personnes concernées ne recevront pas un sou avant mai ou juin 1987.

Le responsable du programme des plans de service et d'aide matérielle, M. Robert Capistran, a confirmé, hier, que les coffres de l'OPHQ sont vides. Il a totalement épuisé le montant de \$9,4 millions consenti par le gouvernement du Québec en avril dernier.

Pour répondre aux besoins déjà exprimés et aux nouvelles demandes qui afflueront d'ici mars 1987 (on estime à 500 par mois le nombre de demandes), l'OPHQ devrait pouvoir compter sur un budget supplémentaire de l'ordre de \$5 millions.

Toutefois, le gouvernement a avisé l'OPHQ qu'il ne verserait pas un sou de plus pour l'année financière 1986-1987. Il faudra attendre le budget de l'année 1987-1988 qui sera connu en avril prochain. Ainsi, la personne qui a besoin d'un appareil auditif devra patienter plusieurs mois.

Le programme d'aide matérielle de l'OPHQ vise à procurer à la personne l'équipement dont elle a besoin pour faire face à son handicap. L'appareil auditif constitue 30 pour cent des demandes.

Au générique

TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard



■ La première du film *Conte des mille et un jours*, un documentaire-fiction consacré à la vie de *Jean Desprez* (de son vrai nom *Lorette Larocque-Auger*), aura lieu le 29 septembre à l'Office national du film. Réalisé par *Folande Cadrin-Rossignol* et produit par La maison des quatre, le film de 76 minutes sera ensuite présenté les 4, 5, 8 et 15 octobre.

■ *François Gélinas* protonotaire adjoint de la région de Sorel, et sa femme *Jeanne Éthier* faisaient récemment l'acquisition des deux chalets qui étaient la propriété de *Germaine Guévremont*, dans l'île Aupé, à Sainte-Anne-de-Sorel. Appuyé par des ressources locales, M. Gélinas entend transformer les bâtiments en Musée de l'écriture, comme il l'a d'ailleurs confirmé à LA PRESSE.

■ Quatre étudiants, *Pierre Arsenault*, *Robert Chahine*, *Eric Lamarre* et *Marie-France Pépin*, ont réalisé un magazine au nom de la Coalition des facultés d'ingénierie du Québec, afin de sensibiliser les ingénieurs et les étudiants en génie à cet outil extraordinaire qu'est l'ordinateur. D'une facture remarquable et digne des magazines les mieux cotés, *Cofiq Magazine* a ceci d'exceptionnel qu'il n'aura duré que le temps d'un numéro.

■ Une précision au sujet de *Paul et Maria-Mal Bertrand*; c'est leur 65^e anniversaire de mariage qu'ils ont célébré à l'hôpital Sainte-Germaine-Cousin de Pointe-aux-Trembles. Encore une fois bravo.

■ LA PRESSE se joint à *Nicole Babin* pour offrir ses meilleurs vœux de bonheur prolongé au grand-père de Mme Babin, *Henri Lemaire*, qui célèbre aujourd'hui son 100^e anniversaire de naissance. Après avoir cultivé la terre pendant des décennies à Saint-Michel, M. Lemaire a maintenant deux loisirs favoris, les cartes et la lecture.

■ *Alain Dupont*, directeur des communications de La coupe des Amériques de marche athlétique, qui sera disputée à Saint-Léonard les 4 et 5 octobre, rappelle que le comité organisateur propose un tirage d'une Jaguar d'une valeur de \$59 000 afin de pourvoir aux frais de l'épreuve. On peut acheter un des 2 000 billets offerts à \$100 l'unité en s'adressant à *Jean-Guy Tardif*, au 321-7630, poste 206.

■ Un ancien combattant de la Deuxième guerre mondiale, *Jean Paquin*, prépare actuellement le premier voyage effectué en Union soviétique par d'anciens combattants de l'Armée canadienne. Le voyage aura lieu du 7 au 27 mai, et comprendra notamment la célébration de l'armistice à Moscou. Le périple incorpore les villes suivantes: Moscou, Leningrad, Londres, la côte anglaise (Brighton, Eastbourne, etc.), Dieppe, Paris, Marseille et Béziers, lieu du congrès des Anciens combattants français. On peut joindre M. Paquin au (514) 691-4475.

■ Un communiqué provenant de *Lise Boyer* nous apprend qu'il existe neuf salons du livre regroupés en association, l'Association québécoise des salons du livre. Le premier en lice se déroulera au Saguenay-Lac-Saint-Jean du 24 au 28 septembre. Pour les intéressés, soulignons que le Salon du livre de Montréal aura lieu du 20 au 25 novembre.

■ *Réal Prescott*, directeur de l'école Saint-Jean-de-Brébeuf, dans le quartier Rosemont, se prépare à accueillir avec faste un de ses anciens élèves qui a fait sa marque, nul autre que le maire *Jean Drapeau*. Ce dernier fera l'objet d'un «5 à 7» le mardi 7 octobre. Faire le 727-1717 pour de plus amples informations. Auparavant dans la journée, le maire aura visité son ancienne école.

■ La communauté grecque de Montréal a lancé une levée de fonds afin de venir au secours des sinistrés du tremblement de terre de Kalamata. On peut obtenir de plus amples informations auprès de la Communauté hellénique de Montréal, au 738-2421, ou de la Fraternité messinienne du Canada, au 276-3588.

■ *Jacques Reeves*, président de l'Ordre des architectes du Québec, annonce la nomination d'*Irenée Goudreau* au poste de secrétaire de l'Ordre, et celle de *Serge Lavole* au poste d'administrateur-conseil.

■ *Eric Ormsby* assume depuis le 1^{er} septembre les responsabilités de directeur du réseau de 24 bibliothèques de l'université McGill. Il succède à *Hans Molter*.



Soirée bénéfique pour la Fondation du rein

■ *Jocelyne Pelchat*, du groupe Quebecor, et *Serge Savard*, directeur-général du Canadien, ont accepté la présidence d'honneur d'une soirée bénéfique au profit de la Fondation canadienne du rein, qui aura lieu demain. Le dîner-gala sera précédé de la première du film *The Morning Man*, de *Danièle J. Sulssa*. Mme Pelchat et M. Savard sont en compagnie de la petite *Hélène Thibault*, âgée de 9 ans, qui a subi une transplantation rénale, et d'*André Larin*, président de la section montréalaise de la fondation.



Raymond Lemay

■ *Raymond Lemay*, président de Canada Steamship Lines, a accepté la présidence de la levée de fonds de l'Opéra de Montréal, qui se poursuit jusqu'au 30 septembre. L'objectif a été fixé à \$200 000.

■ *Julie Corbell* annonce le lancement à compte d'auteur de *Par-*

fum de poésie, quatrième de la collection «Fleurs et poésies». Ce livre traite de fleurs choisies au Jardin botanique de Montréal, et c'est d'ailleurs le directeur du Jardin, *Pierre Bourque*, qui a signé la préface. On peut se procurer le livre au Jardin botanique ou auprès de l'auteur, au (514) 227-2195.

■ Les fervents du théâtre amateur qui voudront en faire sur une base amateur peuvent s'inscrire auprès de *Clément Schreiber*, au 522-6225, ou de *Lytte Archambault*, au 872-1774, du Regroupement des artisans et des artisans du théâtre amateur de Montréal.

■ *Al Sybertz*, commissaire industriel à l'Office de l'expansion économique de la CUM, revient d'une tournée de promotion industrielle de 13 jours en Scandinavie et aux Pays-Bas.

■ *Réal V. L'Archevêque* a assumé la présidence d'honneur de



Réal V. L'Archevêque

la Semaine des sciences, qui aura du 15 au 23 novembre, partout au Québec. Vice-président au développement technique au sein du groupe SNC, M. L'Archevêque dirige aussi la campagne financière, dont l'objectif a été fixé à \$125 000.

À JEUDI



Les communicateurs municipaux honorent un des leurs

■ Réunie en congrès récemment à Jonquière, l'Association des communicateurs municipaux a remis la «plume d'or» à la Ville de Québec pour sa campagne d'information sur le stationnement, intitulée *Par ici la visite*. *Louis Dumas* (à gauche), directeur des Communications, a accepté le trophée des mains de *Gilles Marceau*, maire de Jonquière.

6.8% **Harold Cummings** passe à l'attaque avec GM

9.9% pour 36 mois sur certains modèles

CHEVROLET NOVA
CHEVY CHEVETTE
pour 36 mois

HAROLD Cummings LTÉE
CHEVROLET OLDSMOBILE

Entre S.P.C.A. et MÉTRO NAMUR

angle Jean-Talon et Décarie
739-1911

Vous pouvez **LOUER** la voiture que vous désirez.

POUR FÊTER SES 25 ANS AVEC RENAULT

LAREAU VOUS FAIT UN CADEAU:

LA RENAULT 5 TL à \$5555

La quantité est limitée. Cette offre se termine le 30 septembre 1986

*(Taxe, transport et préparation en sus)

FIAMCIJeep
RENAULT

Pour une Jeep ou une Renault une adresse

LAREAU
Le concessionnaire Jeep Renault du centre-ville
1824, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal (Québec)

937-7785 et 937-9551

AUCUN COMPTANT

1^{er} VERSEMENT en 1987*

FINANCEMENT 3.7%*

MAXIMUM: \$10 000 36 MOIS

* ESCORT — THUNDERBIRD — EXP • Offre d'une durée limitée. Sujet à approbation du crédit 1^{er} paiement janvier 1987

c'est en plein ça

le prix le service la satisfaction

Chomedey

Ford

2455 Boul. Labelle - Laval (au sud de l'autoroute 440) 688-9200

LIQUIDATION '86



29 Ciera
1986

26 Galais
1986

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS!

9411, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 384-6380

CIERA 1986 neuve #612318



Modèle 2 portières, glaces teintées, tapis avant-arrière, moulures latérales, 2 miroirs sport, chauffe-moteur, boîte automatique, servofreins, servodirection, roues «Rallye», pneus radiaux blancs, 4 saisons, groupe lumières, radio AM-FM stéréo, 4 haut-parleurs, ensemble moulures, extérieur bleu, intérieur bleu en matériel.

Prix régulier: 15416\$ **Prix de vente: 13417\$**
Rabais: 1999\$

CALAIS 1986 NEUVE #614228



Modèle 2 portières, sièges baquets, à dossier inclinable, moulures latérales, dégivreur, 2 miroirs sport, console, chauffe-moteur, boîte automatique, servofreins, servodirection, roues «Rallye», pneus radiaux blancs, 4 saisons, groupe lumières, radio AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs, extérieur gris, intérieur gris en matériel.

Prix régulier: 14284\$ **Prix de vente: 12785\$**
Rabais: 1499\$

UN TRIBUNAL TRANCHE LA QUESTION Les commissions scolaires ne pourront plus embaucher à rabais les assistés sociaux

La Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec (FEMSQ) est ravie. Les commissions scolaires du Québec ne pourront plus se servir des programmes de « travaux communautaires » — consacrés à l'embauche d'assistés sociaux âgés de moins de 30 ans — à des fins de « cheap labor ».

elle soutenait qu'une clause de la convention collective des employés de soutien était violée. Selon cette clause, une personne qui n'est pas couverte par le contrat de travail, mais qui reçoit un traitement de la commission scolaire, ne fait normalement pas le travail d'un employé syndiqué régi par ce contrat.

LISA BINSSE

Dans une récente décision, un Tribunal d'arbitrage a jugé que la Commission scolaire régionale Lapointe de Jonquière ne pouvait demander à un jeune assisté social d'accomplir une tâche, habituellement confiée à un employé de soutien syndiqué, sans lui verser un salaire comparable.

Dans sa décision, le tribunal d'arbitrage a donné raison aux syndicats en statuant que la commission scolaire avait contrevenu aux dispositions de cette clause. Selon ce jugement, les bénéficiaires recevaient un « traitement » en échange de leurs services et non pas une « subvention » comme l'affirmait l'employeur.

La commission, depuis janvier 1985, engageait des jeunes assistés sociaux, cédibataires, dans le cadre du programme « travaux communautaires ». Ces jeunes, selon la fédération, exécutaient le travail d'employés de soutien, normalement régis par une convention collective. En vertu de ce programme, qui existe depuis l'automne 1984, ces jeunes recevaient \$100 par mois. Cette somme s'ajoutait à leur prestation de bien-être social, laquelle était à l'époque inférieure à \$200.

M. Claude Tremblay, directeur général de la commission scolaire, a indiqué hier qu'il attendait la réaction du ministère de l'Éducation et de la Fédération des commissions scolaires avant de décider d'en appeler ou pas de cette décision. Il a précisé que le jugement, basé sur un point technique, n'obligeait pas la commission scolaire à rembourser les personnes touchées.

M. Jacques Nadeau, porte-parole de la FEMSQ, a expliqué hier que la fédération — qui représente le syndicat des employés de soutien de cette commission scolaire — s'est « révoltée » devant le fait que des personnes étaient embauchées à plein temps pour faire le même travail qu'un employé de soutien régulier, mais à un taux de salaire inférieur à celui prévu dans la convention.

Entre-temps, a-t-il ajouté, la commission scolaire ne participera pas au programme de « travaux communautaires » cette année, même si elle est convaincue du bien-fondé de ce programme de création d'emploi.

M. Nadeau a dit souhaiter que cette cause-type rétablisse une certaine équité chez les employés de soutien. La FEMSQ n'est pas contre la création d'emplois, mais à un salaire juste. Elle soutient que jusqu'ici, les « travaux communautaires » mis sur pied pour les bénéficiaires de l'aide sociale « favorisent plutôt l'exploitation que le plein emploi ».

En avril 1985, la FEMSQ déposait 12 griefs dans lesquels

Gagnez un classique... grâce à nos Classiques!



Ouvrez un compte de chèques Classique chez Guaranty Trust et courez la chance de gagner une voiture classique ou un lot instantané en espèces.

Vous serez peut-être l'heureux gagnant d'une réplique d'une Auburn Speedster 1935. Les festivités qui marquent notre 60^e anniversaire se poursuivent avec le tirage de cette beauté classique: une Auburn Speedster modèle 1935 presque neuve, bleu nuit et gris métallisé avec intérieur de cuir blanc, d'une valeur de plus de 30 000\$. Vous pourriez la gagner tout simplement en ouvrant l'un de nos comptes Classiques — compte de chèques à intérêt quotidien, compte d'épargne ou compte d'épargne de bons du Trésor. Mais ce n'est pas tout!

Il y a jusqu'à 25 000\$ en espèces à gagner. Les lots varient entre 10\$ et 100\$. En ouvrant votre nouveau compte Classique, vous pourriez gagner instantanément l'un des 1 218 lots de 10\$ et 100\$, montant qui sera versé directement dans votre compte et qui commencera immédiatement à vous rapporter des intérêts quotidiens élevés. S'il s'agit d'un compte de chèques Classique, vos 100 premiers chèques sont gratuits.

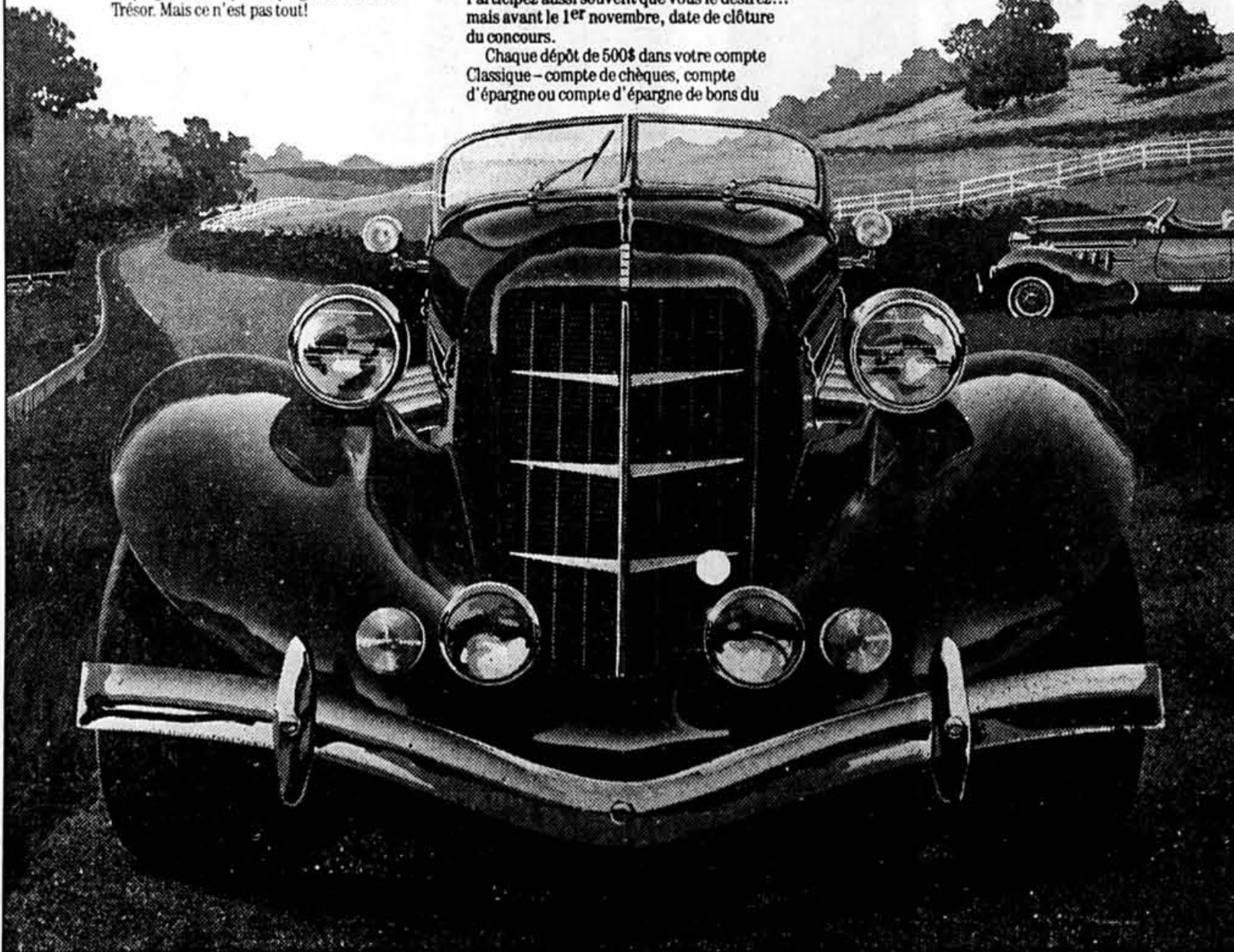
Participez aussi souvent que vous le désirez... mais avant le 1^{er} novembre, date de clôture du concours.

Chaque dépôt de 500\$ dans votre compte Classique — compte de chèques, compte d'épargne ou compte d'épargne de bons du

Trésor — vous donne droit à un bulletin de participation supplémentaire. C'est donc dire que plus vous déposez, meilleures sont vos chances de gagner la voiture.



Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada



Vous pourriez obtenir tous les détails et les bulletins de participation chez Guaranty Trust.

2000, rue Mansfield
(Centre ManuVie)
Montréal 285-1771

Vient de paraître



65 énigmes mathématiques captivantes du prof Jissé!
EN VENTE PARTOUT

Deux façons rapides et efficaces de commander vos livres des Éditions La Presse.

1. En contactant le **285-6984** et en donnant votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
2. En nous faisant parvenir le bon de commande ci-joint.

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉS DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir:

() exemplaire(s) de «LES NOUVELLES ENIGMES du prof JISSE» au prix de 8,95\$ chacun, plus 1\$ pour frais de poste et de manutention.

J'ai été abonné(e) à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «LES NOUVELLES ENIGMES du prof JISSE» au prix de 7,15\$ chacun, plus 1\$ pour frais de poste et de manutention.

No d'abonnement: _____

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque validé ou mandat de poste payable aux Éditions La Presse Ltée.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

M/CARD ou VISA no _____

À retourner aux:
Éditions La Presse Ltée
44, Saint-Antoine Ouest
Montréal (Québec) H2Y 1J5

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____

PROVINCE: _____

CODE POSTAL: _____

TÉL: _____

TOTAL: _____ Plus 1\$ pour frais de poste et de manutention

Prérez de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

Quinze ans de prison pour la mort de son amie

■ Un jeune homme de 21 ans, Richard Le Breton, qui s'était reconnu coupable d'homicide involontaire, relativement à la mort de sa petite amie, a été condamné à quinze ans de prison, hier, par le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour des Sessions de la paix.

s'ensuivit au cours de laquelle il l'étrangla.

Le même soir, il enveloppa le corps dans un drap, le déposa dans la valise de la voiture de sa victime et alla le placer à l'endroit où il fut trouvé huit mois plus tard. C'est l'accusé lui-même qui avait conduit les policiers sur les lieux.

GERMAIN TARDIF

Le corps de Lucie Bédard, une infirmière de l'hôpital Maison-neuve-Rosemont âgée de 20 ans, avait été retrouvé en avril dernier dans un bois en bordure de l'autoroute 13 à Boisbriand. Elle était disparue depuis la fin de juillet 1985.

Dans sa confession, Le Breton raconta ce qui s'était passé.

Son amie l'avait laissé depuis quelques mois et sortait avec quelqu'un d'autre. Très jaloux, il ne cessait de la harceler. Le 28 juillet, il s'avisait de l'appeler pour lui remettre une partie de l'argent qu'elle lui avait déjà prêté. Elle accepta de le rencontrer chez lui. Une altercation

Nouveau procès dans une affaire de viol

■ La Cour suprême du Canada a ordonné la tenue d'un nouveau procès dans une affaire de viol pour laquelle un homme maintenant âgé de 48

de la fantaisie. Il soutenait alors qu'il était victime d'une machination politique en raison des enquêtes qu'il disait mener chez les politiciens, les policiers et les juges.

L'appel portait sur l'admissibilité d'une « preuve d'acte similaire ». Clermont avait déjà été condamné pour viol, cinq ans auparavant.

Le tribunal le plus élevé du pays, dans la décision qu'il vient de rendre, a jugé que « l'absence de consentement d'une autre plaignante n'est d'aucune pertinence en regard du consentement ou du non consentement » de la plaignante dans ce procès particulier et que le consentement ou non dans un crime commis auparavant n'était pas admissible comme preuve.

GERMAIN TARDIF

ans a été condamné en juin 1982.

Jean Clermont s'était défendu tout seul, lors de son procès qui s'était déroulé sous le signe

Il fut condamné à 12 ans de prison mais porta sa cause en appel, avec l'aide, cette fois, d'avocats. L'affaire alla jusqu'en Cour suprême où il fut représenté par Me Dominique Larose.

La poursuite, semble-t-il, avait voulu mettre en parallèle cet acte passé avec l'acte dont était maintenant accusé Clermont pour établir le non consentement de la présumée victime.



Recherché

■ La police de la Communauté urbaine de Montréal est à la recherche de Nelson Vincent, âgé de 28 ans, qu'elle soupçonne d'être l'auteur du meurtre d'Euclide Ramsey. Ce dernier fut abattu lundi de la semaine dernière dans la ruelle, à l'arrière du 5707 de la rue Cartier, à Rosemont. Il s'agissait du 40e meurtre à survenir sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année. Le suspect est connu des policiers et se trouve en liberté illégale depuis juin 1985.

Poursuite funeste

■ Dans sa tentative de semer les policiers qui le pourchassaient, le conducteur d'une voiture de marque Corvette qui filait à plus de 185 km/h a été impliqué dans un accident qui a causé la mort d'une personne et des blessures à six autres. Cela s'est passé dimanche un peu avant 17 h 30 sur l'autoroute 25 à la hauteur de Mascouche.

Pendant la poursuite, le conducteur de la Corvette a perdu la maîtrise de son bolide qui est allé heurter une auto qui venait en sens inverse ainsi que deux autres voitures dont les conducteurs n'ont pu éviter l'impact.

La victime a été identifiée comme étant Gaston Galarneau, âgé de 52 ans, de Saint-Hubert. Des six personnes blessées, une est dans un état grave ayant été sérieusement blessée à la tête.

Quant au conducteur pourchassé par la police, il s'en est tiré indemne. Il s'agit de Michel Bélanger, âgé de 34 ans, domicilié à Terrebonne. Il a comparu hier matin au Palais de justice de Saint-Jérôme sous une accusation de conduite dangereuse entraînant la mort d'une personne. Il a plaidé non coupable...

TOUT UN CHOIX!
C'EST MAINTENANT
LA RECLAME
DE MOQUETTES
À MOITIÉ PRIX
CHEZ SEARS

26⁴⁹

ver. ca. (31,685 m²)

Open Home. No 13660. Sears ord. 52,90\$ ver. ca.

Moquettes en velours Saxony!

"Open Home" ou "Color Supreme" en nylon Antron® Plus durable. Résistance supérieure aux taches. Couleurs les plus demandées. 3,66 m (12') de large.

29⁴⁹

ver. ca. (35,27\$ m²)

Color Supreme. No 13600. Sears ord. 58,99\$ ver. ca.

SI VOUS TROUVEZ UN MEILLEUR PRIX... PROFITEZ-EN!

Prix en vigueur jusqu'au 27 septembre 1986, ou jusqu'à épuisement des stocks

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310. Copyright Canada, 1986, Sears Canada Inc.

Jusqu'à **4070\$** de réduction*
150 modèles 86

DODGE, ARIES, 600, LANCER, CHARGER et camionnettes

CHRYSLER LE BARON, CHRYSLER NEW YORKER
Avec un vaste choix d'équipement.

* Sur quelques modèles New Yorker 1986. Incluant les rabais de Chrysler.



JEAN-TALON
DODGE CHRYSLER

4070, Jean-Talon ouest
Angle de la Savane

737-1441

DÈS L'ÉTÉ PROCHAIN Les touristes auront un nouveau centre d'accueil au square Dominion

L'été prochain, les touristes qui séjourneront à Montréal auront à leur disposition un centre d'accueil et de renseignements international où ils pourront obtenir tous les renseignements désirés sur Montréal et sur le Québec, en même temps qu'ils pourront faire les réservations dont ils ont besoin.

MARIANE FAVREAU

Les trois niveaux de gouvernement — municipal, provincial et fédéral — procédaient hier à la levée de la première pelletée de terre de la construction d'un stationnement souterrain capable d'accueillir 180 voitures.

Ce stationnement à trois niveaux se trouvera sous la petite rue qui borde le Square Dominion, au nord. Dans un premier temps, le centre (CARIM en jargon administratif) devait empiéter sur cette rue. Mais les plans révisés laissent le square

intact même si les rampes d'accès (rue Peel) et de sortie (rue Metcalfe) du stationnement seront aménagées à même le square. Mais sa superficie sera augmentée.

La petite rue sera complètement transformée: une voie pour les autobus leur permettra un accès direct au centre qui se trouvera dans l'immeuble du Dominion Square. Le rez-de-chaussée et le sous-sol, de même que le quatrième étage serviront à des fins exclusivement touristiques. On retrouvera là la centrale de renseignements téléphoniques de Tourisme-Québec, les bureaux administratifs de CARIM de même que l'Office des congrès et du Tourisme. Sans compter les services de réservations de chambres, d'excursions, de transporteurs, d'information, etc.

Ce projet de \$8,8 millions est payé à 25 p. cent par la Ville de Montréal qui est maître d'œuvre des travaux, le reste par le

provincial et le fédéral à raison de \$3,3 millions chacun.

Le centre devrait être prêt à fonctionner l'été prochain, et son aménagement fait partie de la rénovation de l'ensemble de l'Édifice du Square Dominion.

Le ministre du Tourisme du Québec, M. Yvon Picotte pense que le centre recevra un demi million de personnes par an. Il y voit un exemple concret de concertation entre les trois niveaux de gouvernement.

Quant au ministre (fédéral) d'État à la petite entreprise et au tourisme, M. Bernard Valcourt, il assure que le gouvernement injectera \$100 millions d'ici 1990 pour stimuler les investissements dans le secteur touristique montréalais.

Enfin, le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, estime que le centre international va mettre en valeur le rôle de Montréal comme porte d'entrée du Québec et du Canada pour des millions de touristes.

À l'intention des aveugles, les opérateurs du métro crient le nom des stations

La nouveauté a sans doute tiré plusieurs passagers de leur somnolence ou de leurs méditations. Depuis hier matin, les opérateurs des rames de métro annoncent le nom des stations tout le long du parcours de la ligne Henri-Bourassa-Du Collège afin de permettre aux aveugles de se repérer.

NICOLE BEAUCHAMP

L'essai de ce guide sonore, maintes fois réclamé par les handicapés visuels de Montréal, se limite en ce moment à la ligne numéro 2. Mais à la lumière de l'expérience d'une période indéterminée, la méthode artisanale cèdera peut-être la place à un système technique plus raffiné.

« Il est important de sensibiliser le public et les divers responsables du transport à la nécessité d'un tel service en permanence. Car il touche d'autres groupes sociaux comme les personnes âgées, les déficients mentaux, les alphabètes et même les touristes », affirmait hier avant de le répéter aujourd'hui en conférence de presse M. Ronald Beauregard, président de la section montréalaise du Regroupement

des aveugles et ambyopes du Québec (RAAQ).

Dans la région montréalaise, on dénombre environ 25 000 personnes affectées par une cécité totale ou par une vision très faible en dépit du port de lunettes correctrices. Beaucoup empruntent quotidiennement les transports en commun.

Avant de faire un trajet, il leur faut de renseigner sur le nombre de stations entre leur point de départ et leur destination. A bord des voitures de métro, ces passagers privés de la vue se concentrent à calculer mentalement les arrêts que leur signalent les bruits et les mouvements.

Plus de 20 stations jalonnent la voie du métro d'un bout à l'autre de la ligne numéro 2. Une trentaine de secondes d'inattention et c'est un peu la déroute. « Aux heures de grande affluence, on peut toujours se débrouiller en demandant l'information à d'autres passagers. Mais aux heures creuses... », fait remarquer M. Beauregard.

Le RAAQ, après avoir exercé des pressions durant les dix dernières années, voit donc sa requête partiellement et provisoirement

comblée. « Nous profiterons de ce projet-pilote pour réaliser, à partir de la semaine prochaine, un sondage d'opinion auprès des usagers de cette ligne de métro, et pour vérifier la qualité de la sonorisation », a indiqué M. Claude Marier, responsable des communications à la STCUM.

L'audibilité du message verbal dépend à la fois de l'équipement et du timbre de voix de chaque opérateur de métro. Jusqu'ici des raisons budgétaires ont empêché la STCUM d'installer un système automatisé.

Le Bureau de transport métropolitain de la Communauté urbaine de Montréal a ainsi remis la « solution globale » qu'il avait étudiée dans le passé. « Cela aurait coûté plusieurs millions de dollars. Les représentants de Mme Louise Roy (pdg de la STCUM) nous a demandé d'élaborer un système moins onéreux », affirme le directeur du Bureau de transport, M. Jean-Guy Massé.

Et il ajoute: « La préparation d'un prototype est une question de mois plutôt que de semaines ».

Aimez-les ou laissez-les!
SATISFACTION GARANTIE

Faites développer vos photos de vacances sur papier Kodak 4x6. Super format: une plus grande image, plus colorée et plus belle... nous le garantissons!

26 Hu de photos 135 la photo au moment du développement. Procédé C-41 seulement. Films avec développement compris non-épinglés.

Nous utilisons le papier **Kodak**

FORMAT	PRIX DES CONCURRENTS	PRIX MIRACLE MART
12-15 poses	5.99	3.99
24 poses	10.99	6.99
36 poses	15.99	9.99

Miracle Mart

SUPER ACHATS

Film Image à Haute définition pour photos couleurs avec développement compris. Rabais \$6

135-36 poses **2/19 98**

Canon F-58
Calculatrice avec 47 fonctions statistiques et scientifiques. Affiche 8 chiffres ou "Mantisse" avec 2 exposantes et opérations d'algèbre à 4 niveaux. Etui compris. **19⁸⁸**

Magnasonic MPM 4830
Radio-réveil AM/FM Stereo avec alarme et sonnerie décalée. **29⁸⁸**

Lloyd's J250A
Radio-réveil AM/FM avec alarme. Pratique dans la cuisine! **Rabais \$10 sous le comptoir! 39⁸⁸**

Telemax CP 72
Téléphone moderne avec indicateur d'appel en attente, tonalité/pulsion, composition mains-libres et récomposition automatique du dernier numéro. **Mains-libres! 49⁸⁸**

GE 3-5303 S
Magnétocassette compact portatif. Super pour les mémos et dictées! **39⁸⁸**

Minoita Maxxum 5000
Appareil 35mm autofocus avec objectif interchangeable, exposition multi-programmée ou manuelle, transport du film motorisé et mesure du flash à travers l'objectif. **399⁸⁸**

Image MB2 2500
Flash spécialisé automatique pour Minoita Maxxum
• Tête zoom basculante et pivotante
• Illuminateur autofocus à infra-rouge
• Choix de 3 ouvertures automatiques/No. guide 38 M. **Rabais \$20 149⁸⁸**

Le Vrai Zoom!
Zoom Image 35-200mm. Zoom grand-angle/téléobjectif de qualité à optique traitée multi-couches pour de superbes portraits et photos d'action. Contrôle unique avec foyer macro pour d'incroyables gros plans!
Ord. 199.88 **Rabais 15% 169⁸⁸**

Le Zoom Qui Voit Grand!
Zoom Image MCC 28-135mm. Zoom grand-angle/télé à foyer macro couvrant les focales les plus populaires! Super pour le portrait, la photo d'action et les voyages. Ord. 199.88 **Rabais 15% 169⁸⁸**

IMAGE **Rabais 15% 169⁸⁸**

Appareils dateurs
Ils impriment la date sur vos photos!

Minoita Freedom I Date
Appareil 35mm compact avec mise au point pré-réglée, exposition programmée, flash incorporé. Chargement, avance et rembobinage du film automatiques. **129⁸⁸**

Yashica 5 Star II Date
Appareil 35mm autofocus à exposition, flash, avance et rembobinage du film automatiques. Dos-dateur pour imprimer la date sur vos photos! **159⁸⁸**

Canon Sure Shot Quartz Date
Appareil 35mm autofocus entièrement automatisé avec avance et rembobinage du film motorisés. Il imprime la date sur vos photos! **199⁸⁸**

YORX M 2501
Ensemble audio AM/FM stéréo à double cassettes, télécommande sans fil, tourne-disques, système de copie à haute vitesse et égalisateur à 3 fréquences. **199⁸⁸ Télécommande!**

Miracle Mart

CENTRE PHOTO & ELECTRONIQUE

PHARES SCÉLLÉS

MISE AU POINT

5299 \$ 4 cyl.
5699 \$ 6 cyl. / **6499 \$** 8 cyl. / V6

Sur les ESCORT - LYNX TEMPO - TOPAZ H6054 **3095 \$**
AUTRES MODELES À PARTIR DE **1569 \$**
POSE NON COMPRISE

Mise au point du moteur: pose de bougies Motorcraft; réglage de l'allumage, des courroies et du ventilateur; vérification du chapeau d'allumage, du système de refroidissement, des boyaux, des câbles, des bougies, de la soupape de réglage des gaz de carter et des filtres à air, huile et essence. Allumage non-électrique en sus.

* L'offre prend fin le 30 septembre 1986.

LES CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY PROPOSENT DES PIÈCES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE ET UN SERVICE HORS-PAIR À DES PRIX TRÈS CONCURRENTIELS.

INSPECTION - BATTERIE ET SYSTÈME DE CHARGE

1595 \$

Vérification de l'alternateur et du régulateur de tension; essai de charge et de puissance de la batterie; analyse du niveau d'acide et de la densité relative. Inspection pour détecter tout câble défectueux, raccord desserré, ou signe de corrosion; examen des parois et du couvercle de la batterie en cas de fissure. Nettoyage des bornes et du haut de la batterie, qui sera rechargée au besoin.

* L'offre prend fin le 30 septembre 1986.

LA QUALITÉ PASSE AVANT TOUT **AUX VENTES, À L'ENTRETIEN ET AUX PIÈCES.**

SONGEZ À FORD D'ABORD

Pour obtenir des pièces Motorcraft de haute qualité à des prix intéressants, adressez-vous dès aujourd'hui à un concessionnaire Ford ou Mercury participant.

FORD

CONCESSIONNAIRES FORD

Avenue Ford Vente Lité 4483, boul. des Sources Roxboro 685-1330	Cascade Ford Lité 3897, av. Bannantyne Verdun 766-8521	Chartrand Ford (Wholes) Inc. 1610 Boul. St-Martin Est St-Laurent 669-6110	Le Salon Ford (1982) Lité 1150, boul. Laurentins St-Laurent 332-3850	Les Ventas Action Ford (1979) 4901, rue Jean-Talon ouest Montréal 731-8271
Les Ventas Chémery Ford Lité 2455, boul. Labrecq Ville de Laval 688-9200	Auto Metro Sud Inc. 78, boul. D'Angy Châteauguay 691-9811	Mont-Bruno Ford Inc. 177, boul. St-Wilfrid Laurier St-Basile le Grand 653-3813	Lachine Ford Inc. 3175, rue Victoria Lachine 637-5811	Montmorency Ford Lité 7225, boul. Taschereau Brossard 678-9940
Mont-Royal Ford (1982) Inc. 2275, rue Mont-Royal est Montréal 526-9111	P.E. Boisvert Auto Lité 2, boul. Marie-Victorin Boucherville 655-1301	Versailles Ford Ventas (1977) Lité 2, boul. Marie-Victorin St-Léonard 378-8180	Dessuray Automobile (1980) Inc. 1840, chemin Chamby Chambly 658-8704	Brossard Ford Sales Lité 144, boul. Sauve St-Eustache 485-1110
Auto Huch Ford Inc. 700, boul. Deschênes Ste-Thérèse-de-Blainville 438-9181	Garage P. Venne Inc. 94 Notre Dame Repentigny 581-9120	Fortier Auto Lité 7000 Louis H. Lapointe Ville D'Angou 353-8821	Naperville Ford Inc. 9 Rang St-André Naperville 245-3361	Roger Bernard Auto Inc. 133 1ère Ave. le Perrot 453-5850
Automobiles Des Balmères Inc. 993 Rue Leon Martel Terrebonne 471-8861	Automobiles Outguy Inc. 400, boul. Richelieu Richelieu 658-1717		Les Ventas Au Sommet 2260 Chemin Gascon St-Louis de Terrebonne 452-2298	Jacques Olivier Ford Inc. 4405 Chemin Chamby St-Hubert 671-8119

MERCURY

CONCESSIONNAIRES MERCURY

Château Automobiles Inc. 11885, boul. Lachapelle Montréal 331-4529	Costineau-Gaboury Lité 10200, boul. St-Laurent Montréal 384-4800	Cumming-Perrault (1978) Lité 6435, rue St-Jacques ouest Ville de Laval 667-3831	Desjardins Automobile Lité 1201, boul. des Laurentins Ville de Laval 667-7330	Fairview Lincoln Mercury 1983 Inc. 575, boul. St-Jean Pointe-Claire 987-3211
Les Ventas Castel Mercury Lité 12455, rue Sherbrooke est Montréal 645-7441	Beloil Mercury (1984) Inc. 81, boul. Laurier McMasterville 467-3396	Les Ventas le Circuit Mercury Limités 6300, boul. H. Bourassa est Montréal 325-4798	Morand Lincoln-Mercury Vente Lité 9 Rang St-André Ville de Ste-Catherine 632-1346	Automobiles Pierre Brault Lité 142, boul. Taschereau Greenfield Park 871-8119
Le Blanc Mercury Inc. 117, boul. St-Jean-Baptiste Châteauguay 691-4138	Martineau Automobile Lité 895, boul. Sauve St-Eustache 473-8861	Papayette Automobiles Lité 684, boul. Marie-Victorin L'Assomption 588-8848	Marie-Victoria Lincoln Mercury (1984) Inc. 2500, boul. Marie-Victorin Valence 652-9828	Sts. René Lincoln Mercury Inc. 171, boul. Labelle Laval 629-3655

Principales cartes de crédit acceptées

30 000 élèves sont invités à écrire une composition sur la SQ

La Sûreté du Québec organise un concours de composition française pour 30 000 élèves de sixième année. Objectif ? « Promouvoir l'image du policier de la Sûreté du Québec », explique un communiqué publié hier. Les élèves inscrits devront écrire une composition d'une page sur le rôle du policier de la SQ.

ANDRÉ PRATTE

Seuls pourront participer les enfants dont l'école est située dans une ville ou un village où la Sûreté du Québec joue le rôle de police municipale, ce qui exclut, par exemple, Montréal.

Le concours est organisé en collaboration avec les commissions scolaires, et les élèves devraient être appelés à pondre leur texte dans les prochains jours.

Des comités locaux formés d'enseignants et de policiers choisiront les meilleurs textes en se basant d'une part sur la qualité de l'écriture, d'autre part sur le contenu.

Pour chacun des 108 postes de la Sûreté, on choisira un gagnant et une gagnante à qui on remettra une bicyclette douze vitesses.

On choisira ensuite un grand gagnant pour chacun des neuf districts de la SQ. Ces enfants passeront une journée au quartier général des policiers de leur région.

L'attribution des prix se fera entre le 15 octobre et le 7 novembre selon les régions.

Pour l'emporter, les enfants devront-ils obligatoirement écrire des choses louangeuses sur les policiers ? L'agent André Blanchette prétend que non, mais de toute façon, il prévoit que la plupart des textes seront favorables aux policiers : « on sait que les enfants de onze ans voient le policier d'un bon oeil ».

L'agent Blanchet note que les correcteurs tiendront compte de l'orthographe. Il faudrait par conséquent enlever un point au service de l'information de la SQ qui, dans son communiqué, écrit que les gagnants recevront une « bicyclette »...

Carmen Quintana doit soigner une pneumonie

Bien avant que la chirurgie plastique puisse être pratiquée, les spécialistes du centre des Grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal qui traitent les brûlures de Carmen Quintana, devront trouver une façon de résorber la pneumonie qui afflige la jeune Chilienne.

Carmen a de la difficulté à combattre des infections pulmonaires que le transport entre Santiago et Montréal auraient rendu plus aigües.

Entre-temps, les sept membres de la famille auprès de qui l'institution a affecté une infirmière qui parle l'espagnol, veillent sur la patiente de 21 ans, brûlée sur 62 p.cent de son corps le 2 juillet dernier lors d'une manifestation réprimée par les militaires du régime Pinochet.

Le Centre des réfugiés de Montréal tente par ailleurs de dénicher un logement pour la famille qui, elle, a la nette intention de suivre les cours de français dispensés par les COFI. La famille qui loge présentement dans un hôtel du centre-ville a visité la Métropole au cours des derniers jours, s'est enquis de différents services. À titre d'immigrants reçus, tous les membres du groupe ont rempli les formulaires donnant accès à l'assurance-maladie du Québec et à l'assurance sociale du Canada.

Une famille est durement frappée dans le quartier chinois

Un père et ses deux enfants ont été très gravement blessés hier au début de l'après-midi dans le quartier chinois, près des rues Saint-Dominique et Lagachetière.

L'accident s'est produit après qu'un conducteur qui avait perdu le contrôle de son véhicule lors d'une collision, eût happé une famille de quatre personnes. Le père, âgé de 29 ans, et ses deux enfants, une fillette de quatre ans et un garçon de six ans souffrent de fractures du crâne. La mère n'a pas été blessée.

Touristes américains

Le père a été hospitalisé à l'hôpital Saint-Luc tandis que les deux enfants ont été conduits à l'hôpital de Montréal pour enfants. Les victimes sont des touristes américains d'origine coréenne qui habitent à Fort Benning en Georgie, aux États-Unis.



VOUS PRÉSENTE SON CENTRE DE LIQUIDATION DE VOITURES USAGÉES



EN SPÉCIAL
PONTIAC 1986 GRAND AM

4 cylindres, automatique, servodirection, servofreins, valise électrique, miroirs sports, am/fm stéréo etc.

AUTRES MODÈLES DISPONIBLES

\$11,700

taxe en sus

NOUS SOMMES OUVERT SAMEDI 9 à 5
6511 ouest, rue St-Jacques (angle Cavendish)

Appelez maintenant: **481-9897** Lundi-mercredi: 9-5
Jeudi-vendredi: 9-9



LIQUIDATION MODÈLES '86

R-5 ALLIANCE - ENCORE - SPORTWAGON - JEEP CHEROKEE - COMANCHE ET WAGONNER

Venez faire votre offre!



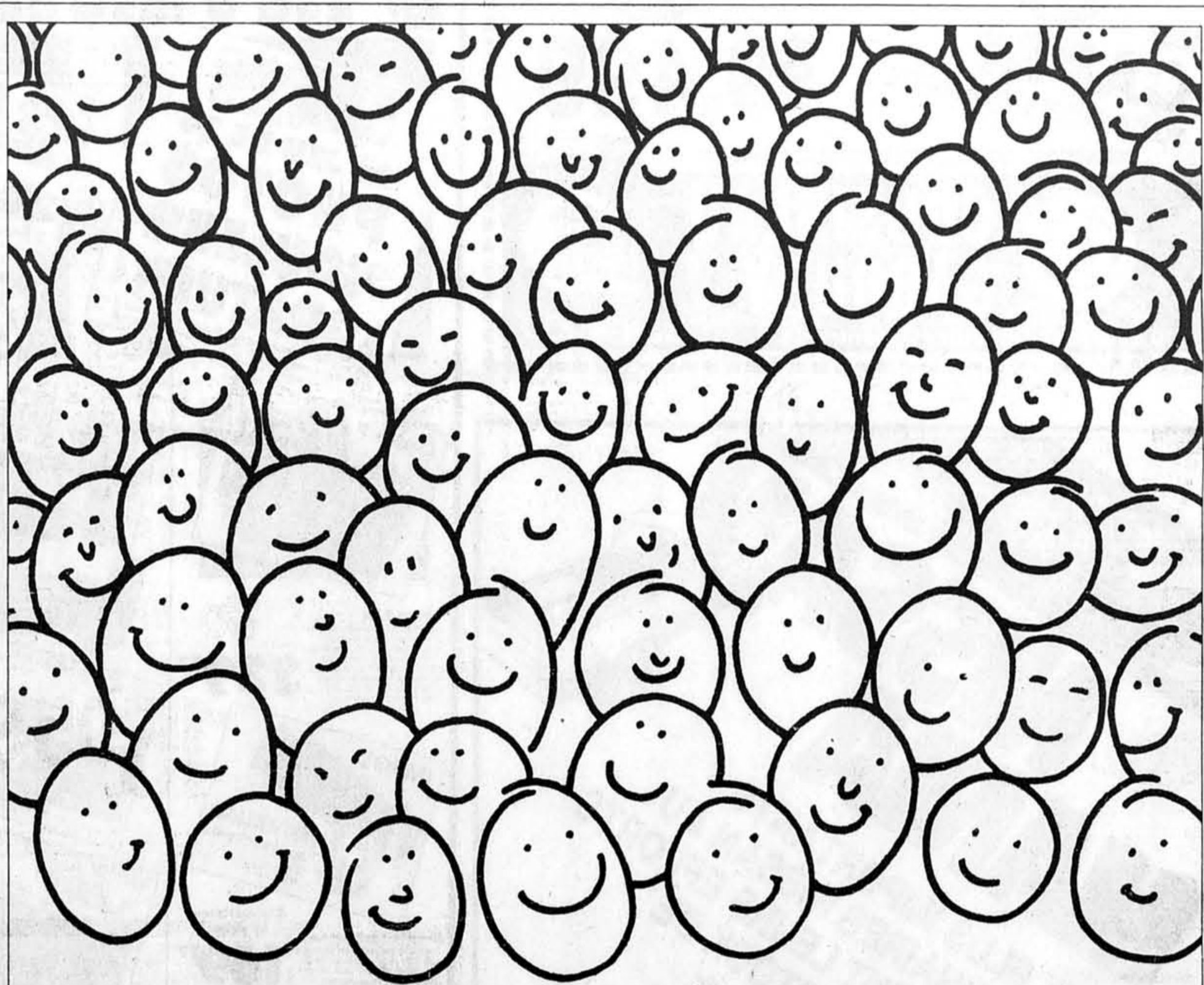
Recommandé par CAA

- Pour le meilleur prix
- Pour le meilleur service
- Pour la meilleure équipe
- Métro Jarry

CONCORDIA AUTO

AMC Jeep RENAULT

8065, boul. Lajeunesse (coin rue Jarry) **273-2373**
(Métro Jarry)



Plus de 100 000 propriétaires de Pony circulent déjà sur nos routes.

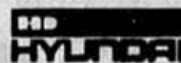
Les heureux propriétaires de Pony se saluent souvent d'un petit coup de klaxon. Aujourd'hui, ils ont toutes les raisons du monde pour célébrer.

Ils conduisent la voiture la plus populaire au Canada et ils sont maintenant 100 000 à s'en féliciter!

Si vous croyez que tous ces propriétaires de Pony sont trop enthousiastes, passez jouer du klaxon chez un concessionnaire Hyundai.

Vous verrez à quel point cet enthousiasme est contagieux. Puis, circulez! Circulez!

MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI.



QUEST

Hyundai Pony Centreville
2077 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal 931-8243

Luciani Automobile (1985) Inc.
4040 ouest, rue Jean-Talon
Montréal 340-1344

Jaykal Hyundai
30, boul. Don Quichotte
Ville Ile Perrot 453-6363

Autos Via Inc.
500 boul. Mgr. Langlois
Valleyfield 377-1985

Automobiles Ulan Lée
2355, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124

SUD
Serray Auto Inc.
730, boul. Perigny
Chambly 658-4482

C.W. AutoSud Inc.
3839, boul. Taschereau
St-Hubert 678-1220

Automobiles Coré Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles Clogner Inc.
9, rue Frontenac
St-Jean-Sur-Richelieu
347-4003

Moteurs Châteauguay
83, St-Jean Baptiste
Châteauguay 682-9630

Principale Autos Ltée
1196, rue Principale
Granby 378-4666

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Ville de Laval 688-6393

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé
Lafleur
Chomedey, Laval
682-6000

Garage St-Louis Ltée
358, boul. Sauvé
St-Eustache 491-1292

EST
Point-aux-Trembles Pony
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai Repentigny
845, rue Notre-Dame
Repentigny 582-3182

Pie IX Pony
9390, boul. Pie IX
Montréal 324-6821

Pony de Montréal
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

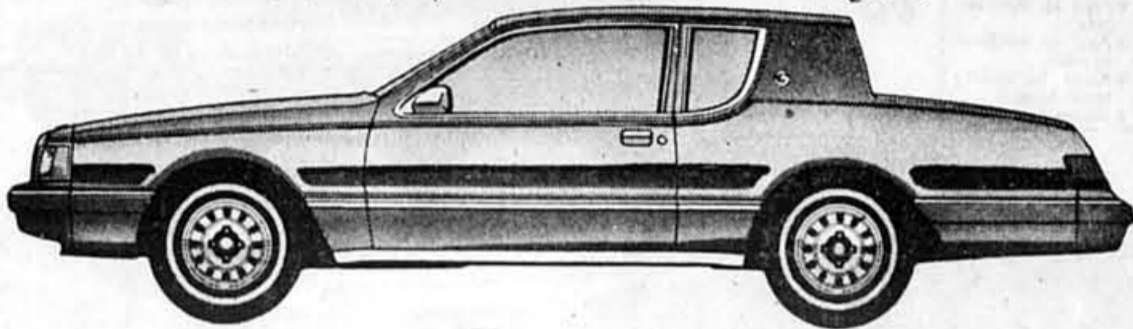
Hyundai Auto Mascouche
1990, ch. Gascon
St-Louis-de-Terrebonne 471-7669

Les Automobiles Lise Grenier Inc.
1250, Rte. Marie-Victorin
Tracy 743-1244

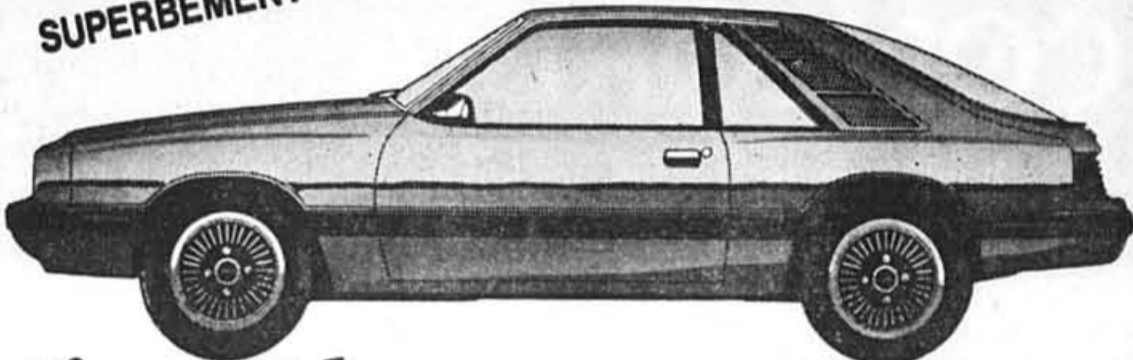
SI VOUS
TROUVEZ
MIEUX
AILLEURS...



ACHETEZ! ET VITE!



1986
COUGAR \$12,799
SUPERBEMENT ÉQUIPÉE



1986
CAPRI \$9,499
TOUTE AUSSI BIEN ÉQUIPÉE



**COUSINEAU
GABOURY**

10 200, boul. St-Laurent, Montréal

384-4000



Un YMCA ultra-moderne au Complexe Guy-Favreau

■ Près de 1 000 personnes ont assisté, hier, à l'ouverture officielle du YMCA Guy-Favreau. Il s'agit de la neuvième succursale YMCA à Montréal.

CONRAD BERNIER

Logée au Complexe Guy-Favreau, 200 Dorchester ouest, elle est dotée d'installations ultra-modernes et sûres, susceptibles de répondre aux besoins des dirigeants et du personnel des entreprises du centre-ville qui désirent se maintenir en forme.

Selon le président du YMCA de Montréal, M. Bernard W. Matte, « le Y Guy-Favreau se veut une solution pratique aux effets de la sédentarité; des études ayant démontré que les gens travaillant dans les bureaux sont sujets à l'hypertension, à l'embonpoint, à la perte de vigueur musculaire, en plus d'être vulnérables aux effets stressants, aux problèmes cardiaques, aux pertes de concentration et d'énergie ».

Le directeur général du YMCA de Montréal, M. Sol Kasimer, a pour sa part rappelé que

ce nouveau centre de conditionnement physique fait partie d'un réseau composé de 74 autres centres communautaires au Canada et que le YMCA est présent et actif dans plus de 90 pays à travers le monde.

Fondé à Montréal, il y a 135 ans, le YMCA est reconnu comme « un organisme communautaire attaché aux valeurs humaines et sociales, voué au développement physique, intellectuel et spirituel de la personne et de son milieu ». On lui doit la première bibliothèque publique à Montréal, la première ligue de basketball, la Fondation de l'université Sir Georges Williams devenue depuis l'université Concordia.

Le YMCA Guy-Favreau comprend les équipements suivants : une piscine intérieure chauffée (20 mètres), une piste de jogging, un gymnase, des appareils Nautilus et des poids libres, des saunas et des bains tourbillons. Par ailleurs, le YMCA Guy-Favreau offrira aux gens travaillant dans le centre-ville un service professionnel personnalisé comprenant une évaluation

complète de la condition physique du membre.

Le personnel professionnel du « Y » pourra ainsi établir un programme d'entraînement efficace et sûr qui tient compte des capacités physiques individuelles, et réelles de chaque membre. La programmation spécialisée comprend les soins de dos, la danse aérobie en douceur, des cours d'exercices, du badminton, de l'aquaforme.

La directrice du centre est Mme Myra Piat. Ses collaborateurs sont Michel Dalpé, directeur des programmes, Louise Hamel, coordonnatrice de l'évaluation de la condition physique, Gérard Lauzière, coordonnateur de la salle de musculation, Yvon Thibault, gérant des installations, Susan Brodeur, directrice du service aux abonnés, Sylvie Laroche, directrice des services administratifs.

Enfin, le YMCA Guy-Favreau organisera à l'intention des personnes travaillant dans les immeubles avoisinant des visites guidées de ses installations jusqu'à vendredi prochain.

S-O-L-D-E PHOTO D'INVENTAIRE

2^e JEU DE 24 PHOTOS COULEUR GRATUIT!
Film avec développement compris non-éligible. Cette offre ne peut-être combinée avec toute autre offre de rabais.

25% DE RABAIS
...sur un produit Image à l'achat d'un appareil 35mm!

Image: Les accessoires photos les plus vendus au Canada

- Objectifs zoom et grand angle
- Appareils 35mm et 110
- Flashs électroniques automatiques
- Sacs à accessoires de luxe
- Filtrés, étuis et autres!

Le rabais ne s'applique pas sur les films, le développement photo et les piles et doit être utilisé lors de l'achat.

Canon T70
Appareil 35mm entièrement automatique avec système d'exposition multi-programmée. Chargement, avance et rembobinage du film automatiques, débrayage manuel et moteur d'entraînement incorporé. Avec objectif 50mm F1.8.

339⁷⁷

Minolta Maxxum 7000
Appareil 35mm à système autofocus incorporé. Contrôle et transport du film motorisés, affichage complet de l'information et débrayage de l'automatisme. Obj. 50mm F1.7.

449⁷⁷

Image MBZ 2500
Flash spécialise automatique pour Minolta Maxxum. Tête zoom basculante et pivotante. Illuminateur autofocus à infra-rouge. Choix de 3 ouvertures automatiques. No. guide 36 M.

169⁷⁷

Image EN PRIME! CONVERTISSEUR 2X VAL. 39⁷⁷

Zoom Image 70-300mm
Zoom téléobjectif compact à longue portée pour de gros-plans saisissants! Mise au point macro et verre optique traité multi-couches. Il vous rapproche jusqu'à 6x du sujet!

169⁷⁷

Minolta X-370
Appareil 35mm réflectif à exposition automatique contrôlée au Quartz et lecture en mode manuel possible. Objectif 50mm F2.

249⁷⁷

Yashica FX-7 Super
Appareil 35mm à exposition manuelle à diodes pour un contrôle total de vos photos! Vitesse d'obturation jusqu'à 1/1000^e sec. et obj. 50mm F2.

179⁷⁷

Rabais \$50

Image Deux objectifs pour seulement 99⁷⁷

Ensemble d'objectifs Image 35mm F2.8 grand angle et 135mm F2.8 téléobjectif... la paire parfaite!

Cette offre ne peut être combinée à toute autre offre de rabais.

199⁷⁷

Minolta AFZ Quartz
Appareil 35mm autofocus avec avance et rembobinage du film motorisés. Dos-dateur au quartz qui imprime la date sur vos photos! Couvre objectif et flash incorporés.

169⁷⁷

Canon Sure Shot Quartz Date
Appareil 35mm autofocus entièrement automatisé avec avance et rembobinage du film motorisés. Il imprime la date sur vos photos!

199⁷⁷

Boitier dateur qui imprime la date sur vos photos lorsque vous le désirez!

Boitier dateur qui imprime la date sur vos photos lorsque vous le désirez!

GARANTIE ASTRAL A.P.: VOS PHOTOS COULEURS SONT PRÊTES À TEMPS OU VOUS NE LES PVEZ PAS!

astral PHOTO

VOTRE IMAGE DE PRESTIGE

astrolab DÉVELOPPEMENT COULEUR SUR PLACE

Place Alexis-Nihon	933-7209	Place Bonaventure	876-4378	Centre d'achat Boulevard	721-3939
Place Vertu	336-8272	1481, Ste-Catherine West	935-1154	Complexe Desjardins (Metro)	843-8219
Fairview Centre	695-6563	7036, Saint-Hubert	271-1435	Dorval Centre	636-8221
Carrefour Laval	687-7988	Rockland Centre	733-2989	Place Côte-des-Neiges	343-6209
Centre Laval	688-3636	Promenades St-Bruno	653-8826	CARREFOUR ANGRIGNON	383-8918
Place Ville-Marie	878-8821	2020, University	849-7341		
Champlain Mall	671-5935	Galerias d'Anjou	354-2001		

2 JOURS 23-24 SEPTEMBRE

NISSAN MANIA

LES DEUX PLUS IMPORTANTS CONCESSIONNAIRES NISSAN AU CANADA UNISSENT LEURS EFFORTS POUR LIQUIDER UN STOCK DE **7500000\$**

MODELES 1986-1987 PRIX POUR VENTE RAPIDE!

Sentra et camionnettes 1987 financement à **6.7%** Pas de fantaisie, pas de truc, pas de vente sous la tente, simplement la meilleure offre!

Cité NISSAN

BAILLARGEON NISSAN
780, rue Saint-Charles Est Longueuil (Mtl) 583-3171 (Long) 677-8863

Cité NISSAN
3500, rue Jean-Talon Ouest 739-3175

Cité NISSAN
2065, rue Sainte-Catherine Ouest 832-9877

NISSAN

COLLECTES DE SANG: 23 septembre: à l'Université de Montréal à la Faculté des arts et des sciences, café-téria, 2e étage, 3 200, rue Jean-Brillant, de 10 h à 16 h; à l'hôtel Ritz Carlton, 1 228 ouest, rue Sherbrooke, mezzanine, salons Or et Gris, de 10 h à 16 h 30; à Dunham, Salle paroissiale, 3 870, Rue Principale, de 14 h 30 à 20 h 30.

La Chambre de commerce de la Rive-Sud reçoit M. Gilles Archambault, président de l'Association des courtiers en valeurs mobilières, intitulée « Dans le cadre du régime d'épargne-actions — aller ou non public? », le 23 septembre, à 12 h, au Holiday Inn de Longueuil. Réservations: 463-2121.

La Société de biologie de Montréal présente une conférence de M. Jean Burton intitulée « Pourquoi les oiseaux migrent-ils en automne? », le 23 septembre, à 20 h, au Jardin Botanique de Montréal, 4 101 est, rue Sherbrooke, amphithéâtre. Entrée gratuite pour les membres; 2 \$ pour les autres. Renseignements: 277-9864.

Le Groupe Nature et Patrimoine, organisme sans but lucratif, organise une excursion au festival des couleurs du Mont-Orford, le 27 septembre, en autobus noisé. Renseignements: 728-6887.

Le Forum des citoyens âgés de Montréal tient un « Café-Forum » sur le thème « Vieillir, est-ce vraiment l'âge d'or? », avec Mme Simone Monel-Chartrand, le 23 septembre à 14 h. Le « Café-Forum » est ouvert tous les mardis et jeudis, de 12 h à 16 h, au local 417 du 1 800 ouest, boulevard Dorchester (station de métro Guy). Renseignements: 937-7401.

Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente un récital de Paul Trépanier intitulé « Mélodies françaises et québécoises », le 23 septembre, à 10 h 30, à la maison de la culture Maisonneuve, 4 120 est, rue Ontario (872-2200). On doit se procurer des billets gratuits à la maison de la culture ou dans l'une des succursales de la Banque d'Épargne du quartier.

Les Ateliers Dire Inc., organisme sans but lucratif, offre en collaboration avec des CLSC, des ateliers de gestalt d'approche légère portant sur l'affirmation affective dans les débuts de relation. On peut s'inscrire à la session complète ou se bâtir un programme sur mesure en s'inscrivant aux ateliers de son choix (au moins trois). Les séances se tiennent au 46 ouest, rue Lemoine, à Longueuil. Les thèmes traités sont: le 24 septembre, Mon image et ma perception des autres; le 1 octobre, Analyse de mon réseau de relations; le 8 octobre, Mes attentes et les déséquilibres fréquents; le 15 octobre, Attentes: préférence ou exigences; le 22 octobre, Les affinités et différences qui m'attirent; le 29 octobre, Les préjugés et hypothèses qui m'arrêtent; le 5 novembre, Mes distances et mes peurs; le 12 novembre, Ingrédients pour créer des liens; le 19 novembre, Se centrer sur l'autre; le 26 novembre, S'impliquer et maintenir sa relation; le 3 décembre, Révision; le 10 décembre, mi-atelier, mi-fête. Renseignements: 646-1044.

Le Parrainage civique de Montréal a recherché des partenaires pour jumeler à des personnes handicapées. Renseignements: 843-8813.

Devis Construction Canada, section de Montréal, présente son exposition Contech 86, le 24 septembre, au Centre Sheraton, 1 201 ouest, boulevard Dorchester.

L'Association québécoise des parents et amis du malade mental présente un document audio-visuel intitulé « La Pépique », création collective sur le thème de la psychiatrie. Le visionnement sera suivi d'une période d'échanges avec les réalisateurs du vidéo. C'est au pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame, le 23 septembre, à 20 h. Entrée rue Plessis. Admission gratuite. Renseignements: 524-7131.

Le Club-Santé du Centre Sheraton offre des cours de yoga à l'heure du midi et le soir après les heures de bureau, les mardis à 17 h 45 et les jeudis, à 12 h 30. Les sessions débutent le 23 septembre. Renseignements: 878-2000, poste 4418 ou 388-9179.

Le groupe « Illusion » (six musiciens) donne un spectacle au Checkers, 4 514, avenue du Parc, du 23 au 28 septembre.

Le Théâtre, organisme sans but lucratif ayant son siège au 4 266, rue Saint-André, offre des ateliers en théâtre et en écriture, à compter du 24 septembre. Renseignements: 627-5248.

Le club de gourmets « Gourmet Rendez-Vous » tient son prochain dîner au restaurant mongolien Genghis Khan, 4 961, chemin de la Reine-Marie, le 23 septembre, à 19 h. Réservations: Aline Hooper, 335-1494.

Le Centre d'aide mutuelle tient son assemblée générale le 23 septembre, à 19 h 30, au 1 212, rue Paré, salle 203. Le Centre est un organisme à but non-lucratif qui regroupe des organismes préconisant l'approche d'aide mutuelle. Renseignements: 484-7406.

L'Association des Déprimés

anonymes invite les personnes se sentant déprimées à participer à des réunions sous la responsabilité d'animateurs et d'animatrices permettant d'explorer ensemble diverses facettes de la dépression afin de mieux s'identifier et d'être plus en mesure de se donner les moyens d'en sortir. Des réunions se tiennent les mardis, à 19 h 30, au CLSC Villieray, 1 425 est, rue Jarry. On peut joindre l'association 24 heures par jour et sept jours par semaine en composant le 937-3581.

Le Gesù organise un rencontre sur le thème « La femme dans l'Agile du Québec », avec sœur Gisèle Turcot, ex-secrétaire de l'Association des évêques du Québec, le 23 septembre; sur le thème « Les psaumes, une prière pour aujourd'hui », avec le père Jean L'Archevêque, jésuite, le 24 septembre, à 19 h 30, à la salle du Gesù, 1 200, rue de Bleury (métro Place-des-Arts). Renseignements: 866-2305. Frais de participation, 2 \$.

Ressource-Logement Villieray invite les locataires à des séances d'information sur la façon de préparer une audition à la Régie du logement pour une fixation de loyer, tous les mardis, à 19 h 30, du 9 septembre au 4 novembre, ainsi que les jeudis, à 13 h 30, du 11 septembre au 6 novembre. C'est au 6 747, rue Saint-Denis. Renseignements complémentaires: 272-9006, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30.

L'association Spirale-Amitié, organisme pour personnes seules, sans but lucratif, tient une conférence-rencontre, le 23 septembre, à 14 h, au Holiday Inn, Place-Dupuis, salle du Courant. Renseignements: 932-4908.

Le mouvement « Action-Chômage de Montréal » invite les chômeurs et chômeuses à ses rencontres d'information sur la loi de l'assurance-chômage, en français, les mardis et jeudis, à 13 h, ainsi que les mercredis, à 19 h, en anglais, le 3e mercredi de chaque mois, à 13 h, au 6 839-A, rue Drolet, local 304 (métro Jean-Talton). Renseignements: 271-4099.

Le Centre d'activité physique du collège Marie-Victorin organise une excursion cycliste (pour habitués), le 27 septembre, dans la région de Keene Valley, dans l'État de New York. Il organise également une randonnée pédestre, le 28 septembre, dans les environs du mont Big Slide, dans les Adirondacks. Dans chaque cas, le départ se fait à 7 h du matin, du collège, 7 000, rue Marie-Victorin (à la limite est de Montréal-Nord). Renseignements complémentaires: 328-3828.

La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal offre dans le cadre des « Belles soirées et matinées » des cours sur le thème: « La tournée de la seigneurie: de Saint-Eustache à Oka », le mardi 30 septembre, à 19 h 30, au Pavillon Principal de l'Université de Montréal, 2 900, Chemin de la tour, entrée Z-1 (une hôteesse et attend les participants), et le samedi 4 octobre, de 9 h à 18 h. On peut s'inscrire à l'avance ou à la porte du local (s'il reste des places libres). Renseignements complémentaires: 343-6090.

Les personnes intéressées à suivre un cours de maquillage personnalisé sont invitées à une séance d'information gratuite, le 23 septembre, à 19 h 30. Réservations: 523-6566 ou 256-5513.

Dans le cadre de la Semaine du Japon à Montréal, on présente le film « Izakaya Chôji » (histoire d'un amour qui ne se termine pas par le mariage), le 23 septembre, à 19 h 30, à l'auditorium Frank Dawson Adams de l'université McGill. Renseignements: 866-3429.

L'Atrium de la Maison Alcan, 1 188 ouest, rue Sherbrooke présente un concert de Alan Fraser, pianiste de concert, le 23 septembre, de 12 h à 13 h 30. Entrée libre.

Le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil, invite les parents d'enfants de six mois à un an à une séance portant sur la santé, l'alimentation et la dentition de l'enfant, le 24 septembre, à 13 h 30. Réservation: 463-2850, poste 217.

La Bibliothèque municipale de Saint-Laurent présente une causerie de Sandra Philips, auteure du livre Smart Shopping Montréal, dans le cadre de ses midi-causeries, le 24 septembre, de midi à 12 h 45, au 1 380, rue de l'Église, à Saint-Laurent.

Lorraine Loranger, conseillère en image personnelle, tient tous les mardis soir, du 23 septembre au 9 décembre une séance d'information gratuite intitulée « Notre habillement et notre place au soleil », au 4 440, boulevard Pie IX (coin Mont-Royal), à 19 h 30. Renseignements: 256-5513 (après 18 h).

Le Service d'animation du Musée des beaux-arts de Montréal organise dans le cadre de l'exposition Miro des visites commentées, les mardis, à 12 h et les jeudis, à 14 h, en français, ainsi que les mercredis et jeudis, à 12 h 30, en anglais (frais en sus des droits d'entrée: 3 \$).

Le Centre d'art d'Orford organise des visites commentées d'expositions d'oeuvres d'art, du mardi au vendredi, à 13 h 15, ainsi que le sa-

medi, à 19 h. Réservations pour groupes: 819-843-3181 ou 1-800-567-6155.

La galerie-atelier Tolle-Étoile, 5 011, Queen Mary (métro Snowdon), présente une exposition de 30 peintres du Québec.

Une exposition « Zérozoïste » se tient au 1 850 ouest, rue Sherbrooke, jusqu'au 1er novembre, du dimanche au mercredi, de 10 h à 22 h et du jeudi au samedi, jusqu'à 23 h. Entrée, 5 \$.

Le CLSC du Richelieu organise une série de 12 rencontres à l'intention des personnes désirant améliorer leur santé physique et psychologique, le mardi, à 9 h, à partir du 23 septembre, au point de service de Saint-Césaire. Renseignements: Lisa Barbier ou Nicole Levrault, 658-7561 ou 460-4417.

Des rencontres de « Rétablissement Inc. », méthode structurée et simple d'aide traitement en groupe avec l'aide de bénévoles, se tiennent à l'intention des personnes souffrant de malaises d'origine nerveuse ou psychologique, les lundis, à 20 h, au 3 580, rue Van Horne; les mardis à 14 h, au CLSC Mercier, 6 850 est, rue Sherbrooke; les mardis, à 20 h, au Centre communautaire Saint-Joseph, 1 450, boulevard Pie X (salle 26), quartier Chomedey, à Laval. La participation à ces rencontres est gratuite.

Sonia del Rio présente un spectacle de danses flamenco sur des oeuvres de Prucel, Lopez, Jimenez et Bizet, tous les mardis et jeudis, à 21 h au café-concert La Chaconne, 342 est, rue Ontario (843-8620).

Le Centre de santé des femmes, 16 est, boulevard Saint-Joseph (842-8903) organise une session sur le plaisir sexuel, les lundis soir, à 19 h. Inscriptions à l'avance: 842-8903.

Le Cerle d'art du complexe Alfred Dallaire, 2 159 est, boulevard Saint-Martin, présente une exposition d'oeuvres de l'artiste Pierrette Labonté-Beaudette, du 21 septembre au 14 octobre, tous les jours, de

10 h à 21 h. Renseignements: 384-1600.

JASS Inc., un organisme sans but lucratif, organise dans le cadre de ses ateliers-rencontres pour personnes seules (des deux sexes) qui veulent se faire des amis les mardis à 18 h 30, un cinéma-rencontre avec discussion. Renseignements complémentaires: 388-8727.

L'Université du Québec à Montréal présente une conférence de Mme Leslie Luebbers, fondatrice de Worlds Print Council de San Francisco, le 23 septembre, à 14 h 30, au local J-2950 du pavillon Judith-Jasmin. Entrée libre. Renseignements: Francine Beaulieu, 282-3578.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Texas chainsaw massacre II»; 19 h, 21 h. ASTRE (2): «Karate Kids»; 19 h 15, 21 h 15. ASTRE (3): «Top Gun»; 19 h 10, 21 h 10. ASTRE (4): «House»; 19 h, 20 h 45. BERRI (1): «Le diable au corps»; 12 h, 14 h 30, 16 h 45, 17 h, 21 h 15. BERRI (2): «Les anges sont pliés en deux»; 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. BERRI (3): «Thérèse»; 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. BERRI (4): «L'Opéra de Malandro»; 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 21 h 30. BERRI (5): «Paltoquet»; 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30. BIJOU: «Vacances au Portugal»; 12 h 10, 15 h 44, 21 h 10. «Raspoutine»; 13 h 35, 17 h, 20 h 35. BONAVENTURE (1): «The zero boys»; 13 h 05, 15 h, 19 h, 21 h. BONAVENTURE (2): «About last night»; 12 h 55, 15 h, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15. BROSSARD (1): «À propos d'hier soir»; Du lun. au ven., 19 h, 21 h 15. BROSSARD (2): «House»; Du lun. au ven., 19 h 15, 21 h 15. BROSSARD (3): «Texas chainsaw massacre II»; Du lun. au ven., 19 h 30, 21 h 30. CAPITOL: «Deux inconnus dans la ville»; 12 h 20, 14 h 15, 16 h 10, 18 h 05, 20 h, 21 h 55. CARREFOUR (1) (Saint-Jérôme): «Académie de police III»; 19 h 30. «Cobra»; 21 h. CARREFOUR (2): «Jeunes bourgeois»; 19 h 30. «Médecins pour femmes seules»; 20 h 55. CARREFOUR LAVAL (1): «À propos d'hier soir»; Du lun. au ven., 19 h 10, 21 h 25. CARREFOUR LAVAL (2): «Le diable au corps»; 19 h 20, 21 h 30.

CARREFOUR LAVAL (3): «Texas chainsaw massacre II»; Du lun. au ven., 19 h 15, 21 h 20. CARREFOUR LAVAL (4): «Stand by me»; 19 h 05, 21 h. CARREFOUR LAVAL (5): «Les anges sont pliés en deux»; 19 h 30, 21 h 15. CARREFOUR LAVAL (6): «Le déclin de l'empire américain»; 19 h, 21 h 10. CARRE SAINT-LOUIS: «Dépannage en tous genres»; 11 h 30, 15 h 20, 19 h 15. «Partouzes très spéciales»; 12 h 45, 16 h 40, 20 h 30. «Fossées intimes»; 14 h, 17 h 55, 21 h 40. CARTIER-LAVAL: «Trois hommes et un couffin»; 19 h 15, 21 h 15. CHAMPLAIN (1): «À propos d'hier soir»; 19 h 05, 21 h 15. CHAMPLAIN (2): «Moment de vérité»; 19 h 20, 21 h 30. CHATEAUGUAY (1): «Le déclin de l'empire américain»; 19 h 30, 21 h 30. CHATEAUGUAY (2): «Back to school»; 19 h 20, 21 h 30. CINÉMA CRISTAL: «Chinatown»; «The Hunter». CINÉMA V: «A Flash of greens»; 19 h. «Zelig»; 19 h 15. «The Draughtsmans Contract»; 21 h 15. «Always»; 21 h 30. CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «House»; 18 h 10, 21 h 40. «Sans issue»; 19 h 50. CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Les brutes»; 18 h 15, 21 h 30. «Labyrinth»; 19 h 50. CINÉMA DE PARIS: «Texas chainsaw massacre II»; 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 15. CINÉMA DU VILLAGE: «Delivery Boys»; 13 h, 14 h 30, 15 h 30, 16 h, 17 h 30, 19 h, 20 h 30, 22 h. CINÉMATHEQUE: «El Spiritu de la Colmena»; 18 h 35. «Los Largos vacaciones del 30»; 20 h 35. CINÉMA ONF: «Volcano: An inquiry into the Life and Death of Malcolm Lowry»; 19 h et 21 h. CINÉPLEX (1): «Back to school»; 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40.

CINÉPLEX (2): «Night of the creep»; 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45. CINÉPLEX (3): «Legal Eagles»; 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. CINÉPLEX (4): «Armed and dangerous»; 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. CINÉPLEX (5): «About last night»; 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45. CINÉPLEX (6): «Mona Lisa»; 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. CINÉPLEX (7): «A letter to Brezhnev»; 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. CINÉPLEX (8): «Decline of American empire»; 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. CINÉPLEX (9): «Salvadora»; 14 h 15, 16 h 35, 19 h 15, 21 h 35. COMMODORE: «Vierges, façon de parler»; «Suprêmes plaisirs en tous genres»; «Les dessous noirs». COMPLEXE DESJARDINS (1): «Neuf semaines et demie»; 13 h 10, 15 h 35, 18 h, 20 h 25. COMPLEXE DESJARDINS (2): «Retour à l'école»; 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. COMPLEXE DESJARDINS (3): «La femme perverse»; 14 h 40, 18 h 35. «Raspoutine»; 18 h 15, 21 h 20. «Jeune mari en panne»; 13 h 50, 16 h 55, 20 h 30. COMPLEXE DESJARDINS (4): «Souvenirs d'Afrique»; 13 h 10, 16 h 20, 19 h 30. CRÉMAZIE: «Le déclin de l'empire américain»; 12 h 30, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 21 h 35. DAUPHIN (1): «L'amour sorcier»; 19 h 15, 21 h 15. DAUPHIN (2): «Trois hommes et un couffin»; 19 h, 21 h. DÉCARIE (1): «Stand by me»; 19 h, 21 h. DÉCARIE (2): «Karate Kids»; 19 h 10, 21 h 20. DORVAL (2): «Extremities»; 18 h, 19 h 50, 21 h 40. DORVAL (3): «The Fly»; 19 h 15, 21 h 15. ÉLYSÉE (1): «37.2 le matin»; 19 h, 21 h 40. Ven. dernier spectacle, 23 h 55.

ÉLYSÉE (2): «Le roi à la rose»; 19 h 25, 21 h 50. Ven. dernier spectacle, 23 h 55. L'ERMITAGE: «Orfeo»; 19 h, 21 h 30. EVE: «White Hot»; 10 h, 12 h 50, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 20. «The blonde Goddess»; 11 h 15, 14 h 15, 17 h 05, 19 h 55. FAIRVIEW (1): «Top Gun»; 19 h 10, 21 h 20. FAIRVIEW (2): «Heartburn»; 19 h 20, 21 h 35. GREENFIELD (1): «Aliens»; 19 h, 21 h 35. GREENFIELD (2): «Top Gun»; 19 h 15, 21 h 25. GREENFIELD (3): «La gitane»; 18 h 05, 20 h, 21 h 50. GUY: «My breakfast with André»; 10 h, 12 h 55, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 40. «Body girls»; 11 h 20, 14 h 15, 17 h 10, 20 h 05. IMPERIAL: «Aliens»; 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. Dernier spectacle, 12 h 15. JEAN-TALON: «Les brutes»; Du lun. au ven., 19 h 15, 21 h 15. KENT (1): «Men's club»; 19 h 30, 21 h 30. KENT (2): «Extremities»; 18 h, 19 h 50, 21 h 40. L'AMOUR: «Honey Throat»; 11 h, 14 h, 17 h, 20 h. «Toboo II»; 12 h 15, 15 h 15, 18 h 15, 21 h 15. Jusqu'au 23 sept. LAURIER: «L'année du soleil tranquille»; 17 h, 19 h 15, 21 h 30. L'AUTRE CINÉMA: «Une sale histoire»; 18 h 15. «Remo, sans arme et dangereux»; 19 h. «La maman et la putain»; 20 h 15. «Les yeux bandés»; 21 h 30. LAVAL (1): «Aliens»; 19 h, 21 h 35. LAVAL (2): «Top Gun»; 19 h 15, 21 h 25. LAVAL (3): «Extremities»; 18 h, 19 h 50, 21 h 40. LAVAL (4): «Tenue de soirée»; 18 h, 19 h 45, 21 h 30. LAVAL (5): «The Fly»; 19 h 15, 21 h 20. LE/LE CINÉMA: «Menhunters»; 19 h, 21 h 15.

LA NISSAN 300ZX 1986: UNE ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION!



Jean-Paul II se rendra, fin novembre, en Australie

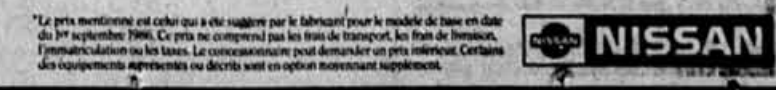
CITÉ DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II fera fin novembre un voyage à l'étranger de 14 jours, qui le conduira notamment en Nouvelle-Zélande et en Australie, avec des escales dans quatre autres pays: Bangladesh, Singapour et les îles Fidji à l'aller, les Seychelles au retour, a-t-on annoncé officiellement hier au Vatican. Le souverain pontife, dont ce sera le 32ème voyage à l'étranger — le 31ème le conduira en France du 3 au 7 octobre prochain — quittera Rome le 18 novembre. Il s'arrêtera le 19 à Dac-

ca, au Bangladesh et gagnera Singapour le lendemain. Le 21 novembre, il visitera les îles Fidji, qu'il quittera le 22 pour la Nouvelle-Zélande où il s'arrêtera à Auckland, Wellington et Christchurch. Le 24 novembre, son avion atterrira à Canberra, première étape d'une tournée de six jours dans plusieurs villes australiennes. C'est la troisième fois que le pape se trouvera en Océanie: en 1981, il avait fait escale à Guam, territoire américain des îles Mariannes et en 1984, il était allé en Papouasie-Nouvelle Guinée et aux îles Salomon.

300ZX GL TURBO 19986 \$* Ça bouge en ce moment chez Nissan... et ça bouge vite car il s'agit de la Nissan 300ZX 1986. Il reste encore un bon choix — mais pour combien de temps? Ne manquez pas votre coup! Oui, vous avez bien vu: 19 986 \$*... et peut-être même moins! Pour un moteur V6 de 3 litres à arbre à cames en tête et injection directe. 160 HP de puissance brute! Suspension indépendante à l'avant et à l'arrière. Freins servo-assistés à disques aux 4 roues. Et pour ceux qui

recherchent les super-performances, vous pouvez vous asseoir au volant d'un bolide 300ZX Turbo 1986 pour un prix inférieur à celui d'une Corvette ou d'une Porsche! Mais ces prix ne dureront pas longtemps. Parce qu'il s'agit des toutes dernières 86. Et elles partent vite... c'est le cas de le dire! Venez faire votre choix maintenant chez un concessionnaire Nissan. Si vous êtes aussi vite sur vos patins que la 300ZX l'est sur ses roues, vous pourriez rouler en 300ZX plus vite que vous ne pensez!

300ZX MAINTENANT C'EST NISSAN



SPECTACLES

LES TERRASSES: «Les grands explorateurs».

LOEWS (1): «Aliens»: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam., 12 h 15.

LOEWS (2): «Where the river runs black»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20; ven., 23 h 20.

LOEWS (3): «Ruthless Peoples»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 10.

LOEWS (4): «Heart Burns»: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 35.

LOEWS (5): «Shanghai surprises»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 35.

MILIEU (5380 Saint-Laurent): «The Element of Crises»: 19 h 30, 21 h 30.

ODÉON LAVAL (1): «Houses»: 19 h, 21 h.

ODÉON LAVAL (2): «Moment de vérité»: 19 h 20, 21 h 30.

OMEGA (1): «Les brutés». Du lun. au ven., 19 h, 21 h.

OMEGA (2): «Moment de vérité». Du lun. au jeu., 19 h 20, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE: «L'aventure, c'est l'aventure»: 19 h 15, 21 h 30. «Manhattan»: 19 h, 21 h.

OUTREMONT: «Cocoons»: 19 h. «Les trois couronnes du Matelot»: 21 h 30.

PALACE (1): «Top Guns»: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 30.

PALACE (2): «Extremities»: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.

PALACE (3): «Demons»: 12 h 15, 14 h 20, 16 h, 18 h, 19 h 50, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.

PALACE (4): «Extremities»: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 40.

PALACE (5): «Ferris Bueller's day off»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 30.

PALACE (6): «The Fly»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 20.

PAPINEAU (1): «Collégiennes passionnées»: 12 h, 14 h 45, 17 h 35, 20 h 25. «Jouissances sur canopés»: 13 h 25, 16 h 10, 19 h, 21 h 45.

PAPINEAU (2): «Couples de joyeuse compagnie»: 12 h, 14 h 45, 17 h 35, 20 h 25. «Partouzes très spéciales»: 13 h 25, 16 h 10, 19 h, 21 h 45.

PARADIS (1): «À propos d'hier soir». Du lun. au ven., 19 h 30. «Labyrinthe». Du lun. au ven., 21 h 30.

PARADIS (2): «Le moment de vérité». Du lun. au ven., 21 h. «La cage aux folles». Du lun. au ven., 19 h 15.

PARADIS (3): «Retour à l'école»: 21 h 10. «Un été pourri»: 19 h 15.

PARIS (1): «La couleur pourpre». Du lun. au jeu., 20 h; ven., 19 h, 21 h 50.

PARIS (2): «Ardeurs à la plage». Du lun. au jeu., 19 h. «Mésaventures érotiques de deux jeunes filles en panne». Du lun. au jeu., 20 h 25. «Cécile aime ça». Du lun. au jeu., 21 h 50.

PARISIEN (1): «La gitane»: 12 h 20, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 05, 20 h, 21 h 50. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.

PARISIEN (2): «Tenue de soirée»: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h, 19 h 45, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 15.

PARISIEN (3): «Black Mic Mac»: 12 h 10, 14 h 05, 16 h, 17 h 55, 19 h 50, 21 h 45. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 35.

PARISIEN (4): «Top Guns»: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.

PARISIEN (5): «Le lieu du crime»: 13 h 20, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 05.

PLACE DU CANADA: «Nothing in common»: 19 h, 21 h.

PLACE DU PARC (1): «Yiddish Connections». Du lun. au ven., 18 h, 19 h 45, 21 h 40.

PLACE DU PARC (2): «Yiddish Connections»: 18 h 30, 20 h 30.

PLACE DU PARC (3): «Yiddish Connections»: 19 h 30, 21 h 30.

PLACE LONGUEUIL (1): «Le déclin de l'empire américain». Du lun. au ven., 19 h 30, 21 h 30.

PLACE LONGUEUIL (2): «Les brutés». Du lun. au ven., 19 h, 21 h 15.

PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Stand by me»: 13 h, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30.

PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Mona Lisa»: 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25.

PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «Karate kids»: 12 h 45, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 25.

RIO (1): «Les exploits érotiques de Juan». «Les dépanneuses». «Viol sous les tropiques». Tous les jours, 13 h, 15 h.

ST-DENIS (2): «La couleur pourpre». Du lun. au ven., 12 h 05, 15 h, 18 h, 21 h.

ST-DENIS (3): «Académie de police III»: 12 h 50, 16 h 05, 19 h 30. «Cobras»: 14 h 25, 17 h 45, 21 h 10.

YORK: «Blue Velvet»: 12 h 20, 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 50.

«Memoirs, de John Murrell. Du mar. au sam., 20 h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins): «Écart-Temps, version Française de Losing Times, de John Hopkins. Du mar. au ven., 20 h 30. Sam., 19 h, 22 h.

ESKIRNE AND AMERICAN UNITED CHURCH (3407, av. du Musée): «Chants pour les amours mortes», de Jacques Bonin. Du 23 au 27 sept., 20 h 30.

ESPACE LIBRE (1945, Fullum): «Le temps est au noir», présenté par Omnibus. Du 9 au 28 sept.

OF GALERIE (3454, Saint-Denis): «Le système Magistère», d'Yves Dubé. Du merc. au sam., 20 h 30; dim., 15 h.

L'ESKABEL (1237, Sanguinet): «Celui-ci n'est pas mon fils», de Philippe Gauthier. 20 h 30. Jusqu'au 28 sept.

SALLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE (3767, Berr, métra Sherbrooke): «Tanzi, de Lorraine Pintal. 20 h. Jusqu'au 11 oct.

THÉÂTRE LA DAME DE COEUR (Upton, 514) 549-5828): «L'île De Rosa, de Richard Blackburn. Ven., sam. de sept., 20 h 30.

THÉÂTRE LE CENTAUR (453, Saint-François-Xavier): «Mademoiselle Julie», d'August Strindberg. Merc., jeu., vend., sam., 20 h 30; dim., 14 h 30. Jusqu'au 26 sept.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES (5066, Clark): «Si toi aussi tu m'abandonnes». Fantaisie théâtrale de Pauline Harvey. Du mar. au dim., 20 h 30. Jusqu'au 5 oct.

BIJOU (300, Lemoyne): Atelier de Jazz, avec Bernard Primeau, 21 h.

BIDDLE'S (2060, Aymer): «Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp. Dim., lun., de 19 h à minuit; mar., de 20 h à 1 h; merc., jeu., ven., de 17 h à 22 h. Trio de Charlie Biddle. Du merc. au sam., à compter de 22 h.

BISTRO D'AUTREFOIS (1229, Saint-Hubert): Marie Quintin, pianiste, 18 h 30, 21 h 30. Les 23 et 24 sept.

GRAND CAFÉ (1720, Saint-Denis): Jeff Healy et ses musiciens, 20 h. Sa dernière dem.

LA SANDWICHIERIE (327, av. du Mont-Royal e.): Denise Guénette. Jusqu'au 27 sept.

LE GRAND HÔTEL (777, University): Bar du Tour de ville: Claudia Katri. Jusqu'au 28 sept.

LE MÉRIDIEN (Théâtre Méridien): Festival du Monologue, 20 h 30. Jusqu'au 27 sept.

LE PORTAGE: Power Play Motown Review. Jusqu'au 27 sept.

JAZZ-BAR 2080 (2080, Clark): Michael Gauthier, guitariste, Jam Session. Jeu, ven., sam., 22 h.

CENTRE SHERATON (1201, Dorchester e.): La Croisette: Jacques Ouellet. Du dim. au ven., de 18 h à 23 h. — L'Impromptu: Gérard Lambert. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Point de Vue: Suzanne Berthiaume. Du lun. au dim. — Le Boulevard: Trio de Denis Balvin. Sam., de 20 h à minuit.

LE CAF'CONC (Château Champlain): «Panache», avec Barbara Porteus. Du lun. au ven., de 21 h à 23 h; sam., 20 h 30, 22 h 30, minuit 30.

MOUSTACHU (Hôtel Ramada, Parc Olympique): Germain Vairol. Du mar. au ven., de 17 h à 19 h. Giovanni Day et son orchestre. Du mar. au sam., de 21 h à 2 h.

LE GRAND HOTEL (777, University): Quatuor Katri. Du mar. au dim., de 21 h à 2 h.

LE PIGEONNIER (139, Wellington nord, Sherbrooke): Groupe H. Pierre Tonguy, percussion — Lise Ellis, basse, 20 h 30.

OF GALERIE (3454, Saint-Denis): Opéra-Fête présente le système Magistère, d'Yves Dubé. Jusqu'au 28 sept.

RESTAURANT SOLMAR (111, Saint-Paul e.): Soirée du Fado et danses folkloriques portugaises, avec Maria Vital, chanteuse, Luis Duarte, chanteur, guitariste, Alcides Araujo, accordéoniste.

VARIÉTÉS

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84, Sainte-Catherine e.): Diane Dufresne, 20 h. Jusqu'au 27 sept.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (Salle Fred Barry, 4353, Sainte-Catherine e.): «Omer Veilleux», clown-mime. Du mar. au sam., 20 h 30; dim. 15 h. Jusqu'au 4 oct.

LA LICORNE (2075, St-Laurent): «Chi-chi-chéri», de Sylvie Laliberté. 20 h 30.

CLUB SODA: Bobépine. Merc., jeu., 20 h; dim., 19 h. Jusqu'au 28 sept.



Vous êtes INVITÉS!

À assister à la grandiose présentation

DES MODÈLES 1987

et à la vente finale des modèles 1986

les 22-23-24 septembre 1986 jusqu'à 22 heures

BOULEVARD



ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!

Dès le 1er octobre vous allez profiter de 50% plus d'espace à notre département de service afin de mieux vous servir.

9050, boul. de L'Acadie
Montréal
Qué. H4N 2S5
(514) 382-4400

P.S. Un léger goûter sera servi à compter de 18 h.

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC ODÉON (1): «Friday the 13th». «Ferris Buellers». «Fauteuil pour deux».

CINÉ-PARC ODÉON (2): «À propos d'hier soir». «Labyrinthe». «La cage aux folles III».

CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (1): «Houses». «Sans issues». «Les portes de l'enfer».

CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (2): «À propos d'hier soir». «Labyrinthe». «Perfect».

CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (3): «Les anges sont pliés en dieux». «Mon nom de code est oies sauvages». «Facteur de St-Tropez».

CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (4): «Le moment de vérité». «Vampire, vous avez dit vampire». «Starman».

CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (5): «Friday the 13th». «Silver bullets». «Compromising positions».

CINÉ-PARC REPENTIGNY (1): «Les enfants de l'horreur». «Les yeux du mal».

CINÉ-PARC REPENTIGNY (2): «À propos d'hier soir». «Runaway, l'évadé du futur». «Perfect».

CINÉ-PARC SAINT-HILAIRE (1): «Houses». «Sans issues». «Les portes de l'enfer».

CINÉ-PARC SAINT-HILAIRE (2): «Retour à l'école». «Remo, sans arme et dangereux». «Les branchés du bahuts».

DANSE

LA CHACONNE (342 e., Ontario): «De la belle Otero à Carmen» (danses flamencas), avec Sonia del Rio. 21 h.

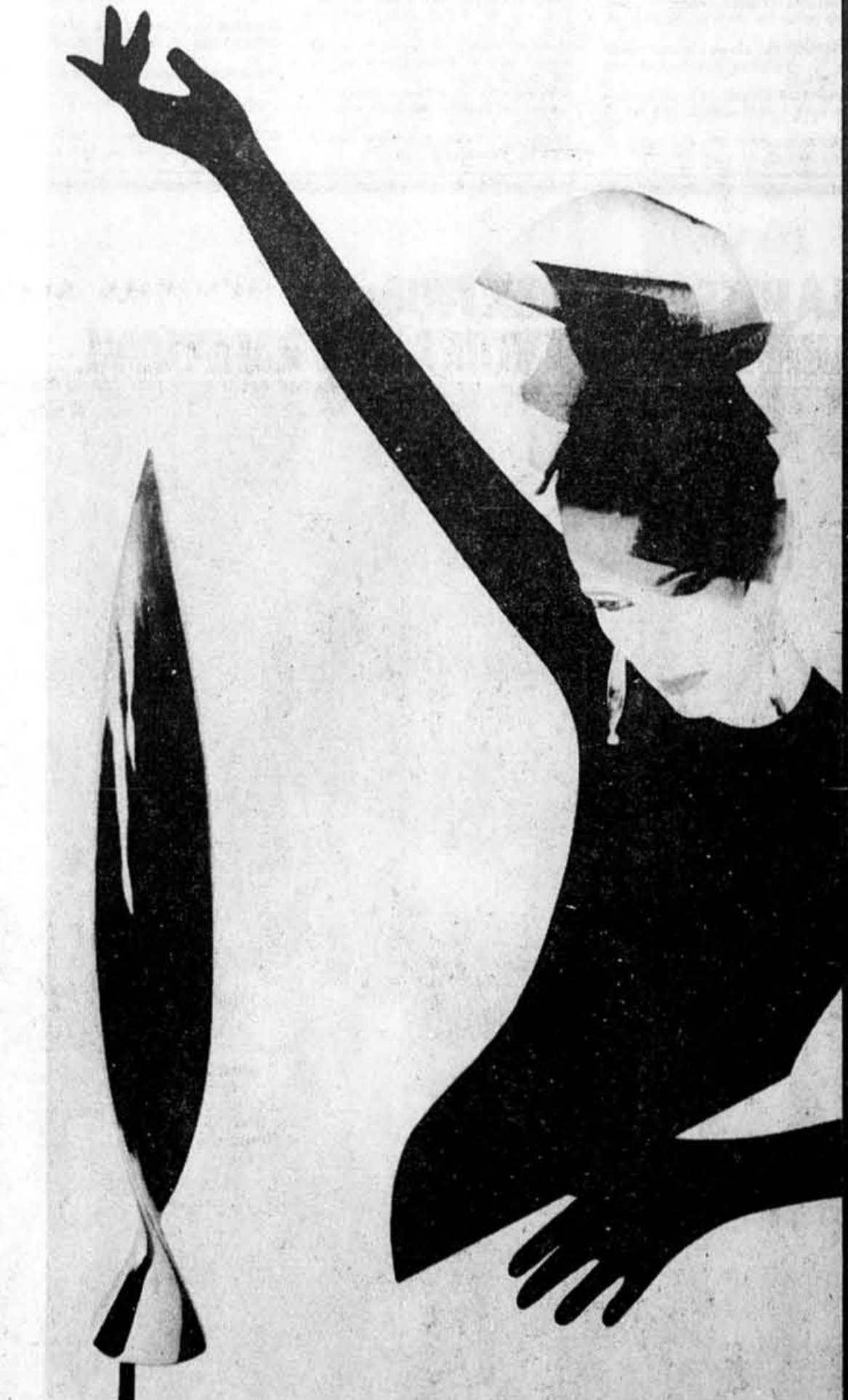
MUSIQUE

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier): Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Charles Dutoit. Cho Liang Lin, violoniste. «Lignes et Points» (Mercure). Concerto pour violon (Sibelius). «Ein Heldenleben» (Strauss). «Grands Concerts»: 20 h.

MAISON ALCAN (Atrium): Allan Fraser, pianiste. 12 h.

THÉÂTRE

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts): «Sarah et le cri de la lagouste», adapt. française de George Wilson de la pièce



SHISEIDO

REFLETS COULEURS DE SERGE LUTENS

AUTOMNE-HIVER 1986

Serge Lutens présente un nouveau concept linéaire et graphique et rend ainsi hommage à l'art moderne. La mode des yeux indéfinis aux ombres estompées n'est plus. Pour la prochaine saison, le concept linéaire devient maître en ce qui a trait au maquillage des yeux. Serge Lutens a conçu 4 systèmes d'ombres dont les couleurs profondes et subtiles dessinent, ombrent et donnent à l'oeil un certain volume. Pour les lèvres, il coordonne 4 couleurs lustrées avec un fini satiné lumineux et électrisant! Le vernis à ongles s'harmonise avec les couleurs lustrées des lèvres. Quant au fard à joues, il se veut vibrant, vif, appliqué légèrement sur les joues et vers le front. Cette conception de Serge Lutens reflète l'image de la beauté pour l'automne-hiver 1986. Fard à joues: Pink Burst, 17\$. Ombres à paupières: Ice Reflex (vert) ou Dawn Reflex (violet), 18\$. Rouge à lèvres: Metal Embers (rose) ou Metal Fuchsia, 11,50. Vernis à ongles, 10\$.



CADEAU AVEC ACHAT

Avec tout achat de produits Shiseido de 12\$ et plus, recevez «Enchantement de Beauté» contenant une crème mousse nettoyante 30 g, brosse pour le nettoyage du visage, lotion adoucissante 7 mL, brillant à lèvres rose et eau de parfum Murasaki 3,6 mL. (Quantité: 2616)

204, COSMETIQUES



VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez vous: Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Heures d'ouverture des magasins centre-ville: Du lundi au mercredi: 10h à 18h. Jeudi-vendredi: 10h à 21h. Samedi: 9h à 17h.
Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h. Jeudi-vendredi: 9h30 à 21h. Samedi: 9h à 17h.

CENTRE-VILLE 284-4231 • POINTE-CLAIRE 697-4870 • ANJOU 353-3300 • LAVAL 687-1540 • ST-BRUNO 461-2211

